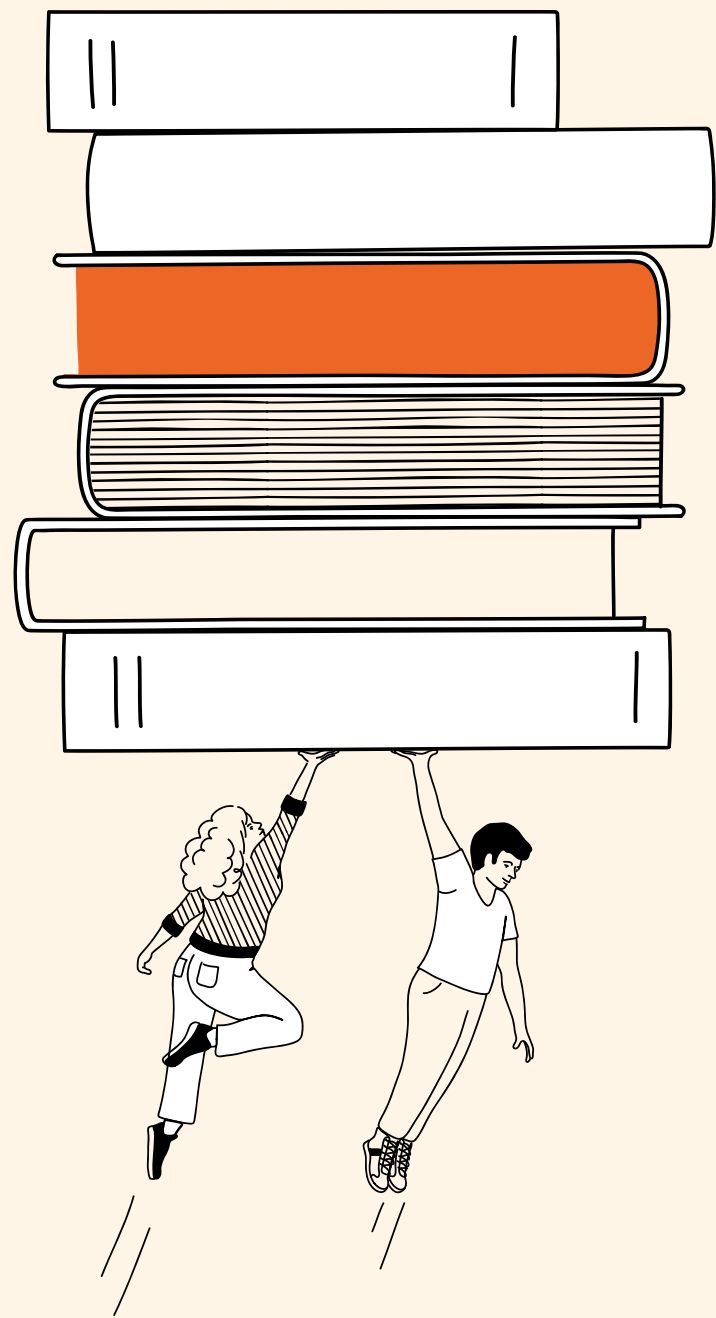




Auvergne-Rhône-Alpes
livre et lecture



Le livre et l'action culturelle

Découvrir les métiers • Comprendre les enjeux • Construire des projets

À la fois guide pratique et outil pédagogique, cette publication a pour objectif d'inciter à la mise en œuvre de projets d'action culturelle autour du livre et de la lecture, en apportant des connaissances sur le fonctionnement et les enjeux de l'écosystème du livre à travers ses métiers et ses professionnels. Elle propose aussi des activités concrètes à mener avec une diversité de publics et répond aux questions budgétaires et administratives soulevées par leur mise en place.

De l'atelier d'écriture ou d'illustration à la résidence d'auteur^(G), de la fabrication d'un ouvrage aux pratiques de commercialisation des livres, du commerce culturel de proximité qu'est la librairie indépendante au marketing numérique, de la réalisation d'un story-board à celle d'une vitrine, les projets à initier sont d'une grande variété. Ils s'adaptent à tous les publics et se déclinent sur différents temps et lieux : petite enfance ; milieux scolaire, périscolaire, extrascolaire, familial ; centres sociaux ; maisons de retraite...

Pour qui et pour quoi ?

Cette publication se veut donc une ressource pour les porteurs de projets d'action culturelle et d'éducation artistique et culturelle (EAC) : enseignants, bibliothécaires, animateurs périscolaires, en centres sociaux ou en établissements de santé, médiateurs culturels et socioculturels... Elle leur permettra d'appréhender les réalités de la chaîne du livre, d'en connaître les acteurs et les rouages, de découvrir une diversité d'initiatives et de faciliter la médiation autour du livre, de l'écriture et de la lecture.

Ce guide pratique entend également accompagner les professionnels du livre dans la construction de leur intervention, en apportant une information synthétique ainsi que des propositions de contenus et d'activités pédagogiques adaptables. Ces propositions sont développées de manière complémentaire sur le site d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture.

Une ressource à plusieurs entrées donc, pour découvrir, mieux comprendre et mieux transmettre. Pour que – et parce que – le livre reste fondamentalement « un objet de culture, de partage et de formation »¹.

1. Charte interprofessionnelle de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes, 2019.

Les termes marqués du signe^(G) renvoient à une définition figurant dans le glossaire pages 68 à 70.

Sommaire

4	Introduction		
8	La création littéraire et graphique		
10	Les auteurs de l'écrit		
12	Propositions d'activités		
13	« Cournonnaises - recueil de paroles », un projet avec Dalie Farah		
14	Les illustrateurs et les dessinateurs		
16	Propositions d'activités		
17	« Réalisation d'un fanzine collectif à partir de contraintes d'écriture », un projet avec Gautier Ducatez		
18	La création éditoriale		
20	Les éditeurs		
21	Les chargés de fabrication		
21	Les lecteurs-correcteurs		
22	Les iconographes		
22	Les concepteurs graphiques, designers, maquettistes		
24	Propositions d'activités		
25	« Réalisation d'un livre intergénérationnel », un projet avec les Éditions des Lisières		
26	La fabrication éditoriale		
28	Les imprimeurs		
28	Les papetiers		
30	Propositions d'activités		
31	« Gravures autour du conte », un projet avec URDLA		
32	La commercialisation du livre		
34	Les diffuseurs et les distributeurs		
36	Les libraires		
38	Propositions d'activités		
39	« Toi aussi, ouvre ta librairie! », un projet avec la librairie Le Marque-Page - Les Héros de Papier		
40	La médiation du livre		
42	Les bibliothécaires		
44	Propositions d'activités		
45	« Les techniques du livre », un projet avec la médiathèque de Joyeuse		
46	Les organisateurs de manifestations littéraires		
48	Propositions d'activités		
49	« Le comité Ado », un projet avec les Cafés Littéraires de Montélimar		
50	Les médiateurs		
52	Propositions d'activités		
53	« Le miroir recollé », un projet Culture et Santé avec l'AAPEI Epanou		
54	Ressources et démarches		
56	Identifier un intervenant de la chaîne du livre		
59	Associer des partenaires		
60	Cadrer et budgéter un projet		
62	Financer un projet		
66	Pour aller plus loin		
68	Glossaire		
72	Remerciements		

L'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle

Développée de manière significative dans les années 1960, l'action culturelle articule l'ensemble des moyens mis en œuvre pour permettre un rapprochement entre le milieu culturel et artistique et les individus. À travers diverses politiques, initiatives et activités, elle cherche à enrichir l'accès à la culture, en favorisant une meilleure compréhension et appréciation des réalités culturelles, tout en apportant un sens social aux interventions culturelles et artistiques.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) s'inscrit, quant à elle, dans le cadre scolaire. Elle a pour objectif d'encourager la participation à la vie artistique et culturelle de tous les enfants et les jeunes, de la maternelle au secondaire, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, et une pratique artistique ou culturelle.

Explorer la chaîne du livre à travers l'action culturelle permet de :

- Promouvoir l'accès au livre et encourager la diversité des pratiques de lecture.
- Favoriser l'autonomie et l'esprit critique des lecteurs et des lectrices de tous âges.
- Offrir des opportunités d'expression et de découverte des pratiques d'écriture.
- Découvrir une pluralité de métiers dans une perspective d'ouverture, d'éveil culturel et professionnel.
- Transmettre une meilleure connaissance de l'écosystème du livre, de ses modes spécifiques de régulation (prix unique, droits d'auteur), de son organisation, du rôle de chacun de ses acteurs et de leurs interactions.
- Valoriser le livre comme vecteur de lien social, de citoyenneté, de liberté, de plaisir et d'épanouissement personnel.
- Contribuer à renforcer cet écosystème à travers la prise de conscience des enjeux sociétaux liés au livre et à la lecture.



« Le livre est un objet de culture, de partage et de formation. Transmetteur de savoirs et d'émotions, il est un vecteur essentiel de la connaissance et de la liberté, forme les imaginaires autant que les citoyens et contribue à construire une communauté de rencontre autour des œuvres et de la création »¹.

Les pratiques de lecture

Si près de 9 Français sur 10 ont lu au moins un livre au cours de l'année 2022, beaucoup estiment manquer de temps pour cette activité, qu'ils pratiquent en moyenne 41 minutes par jour², et 19 minutes pour les 16-19 ans³. Pour cette tranche d'âge, les écrans occupent dix fois plus de place que la lecture, et un jeune sur cinq ne lit jamais pour le plaisir. En revanche, près de la moitié des jeunes ont lu un livre numérique, principalement sur smartphone, illustrant le développement de nouvelles formes de lecture.

Le livre, un bien culturel singulier

Première des industries culturelles, le livre reste cependant un écosystème fragile, soumis à une forte pression économique, dont les acteurs sont largement interdépendants. La connaissance des réalités de ces derniers permet de mieux comprendre les enjeux de cet écosystème ainsi que ceux, fondamentaux pour notre société, de la bibliodiversité^(a), face à la prégnance des grands groupes, à la concentration éditoriale⁴ croissante et à la position dominante des GAFAM⁵.

L'écosystème du livre incarne aujourd'hui encore les enjeux fondamentaux de l'émancipation culturelle : préservation de la liberté de création des auteurs et des maisons d'édition, importance des commerces culturels de proximité que sont les librairies indépendantes, rôle-clé des manifestations littéraires et des bibliothèques dans la vie des territoires et dans la construction citoyenne des habitants.

Objet de première nécessité (culturelle), le livre combine un support physique (papier, couverture) avec un contenu immatériel (texte, illustrations) pour offrir aux publics un objet reproductible, conçu pour durer et être conservé dans le temps, offrant un accès continu à son contenu, et jouant ainsi un rôle central dans la transmission de l'information, des représentations et des connaissances à travers l'histoire.



« Naître à la vie, naître à la culture, naître en humanité sont des processus indissociables. Nous sommes des êtres de langage, des êtres de récit qui recherchons sans cesse le sens de ce que nous vivons, partageons, construisons. Depuis toujours, nous inventons des supports de dialogue que l'art porte au fil des siècles dans un esprit de transmission. Préserver cette capacité à dire sous toutes les formes est central »⁶.

1. Charte interprofessionnelle de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes, 2019. 2. Les Français et la lecture en 2023, Centre national du livre, 2023. 3. Les jeunes Français et la lecture en 2024, Centre national du livre, 2024. 4. Cf. p.23 « Concentration éditoriale et surproduction ». 5. Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft. 6. Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle, rapport au ministère de la Culture, Sophie Marinopoulos, p. 19.

LA LOI SUR LE PRIX UNIQUE DU LIVRE

Pour préserver la spécificité du livre et soutenir ce secteur en France, la loi sur le prix unique du livre (dite loi « Lang »), adoptée en 1981, a constitué une mesure-clé, contribuant au maintien de la diversité culturelle par :

- l'égalité des citoyens devant le livre, qui est vendu au même prix sur tout le territoire national, avec son prix fixé par l'éditeur, imprimé au dos de chaque ouvrage et ne variant pas, quel que soit son point de vente¹ ;
- le maintien d'un réseau très dense de points de vente du livre, notamment dans les zones défavorisées ;
- le soutien du pluralisme dans la création et l'édition, en particulier pour les ouvrages difficiles et moins facilement commercialisables.

COMPTE D'ÉDITEUR, COMPTE D'AUTEUR, AUTOÉDITION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Publication à compte d'éditeur : l'auteur cède ses droits à l'éditeur ; en contrepartie, celui-ci s'engage à publier, diffuser et distribuer l'œuvre, et à reverser à l'auteur un pourcentage de droits d'auteur².
- Publication à compte d'auteur : l'auteur recourt à un prestataire qui lui facture la fabrication du livre ou le contraint à acheter un minimum d'exemplaires. L'« éditeur » n'assure le plus souvent ni diffusion ni promotion de l'ouvrage.
- Autoédition : l'auteur prend en charge l'intégralité de la réalisation d'un ouvrage, de la fabrication à la vente, en passant par la diffusion, la distribution et la promotion.

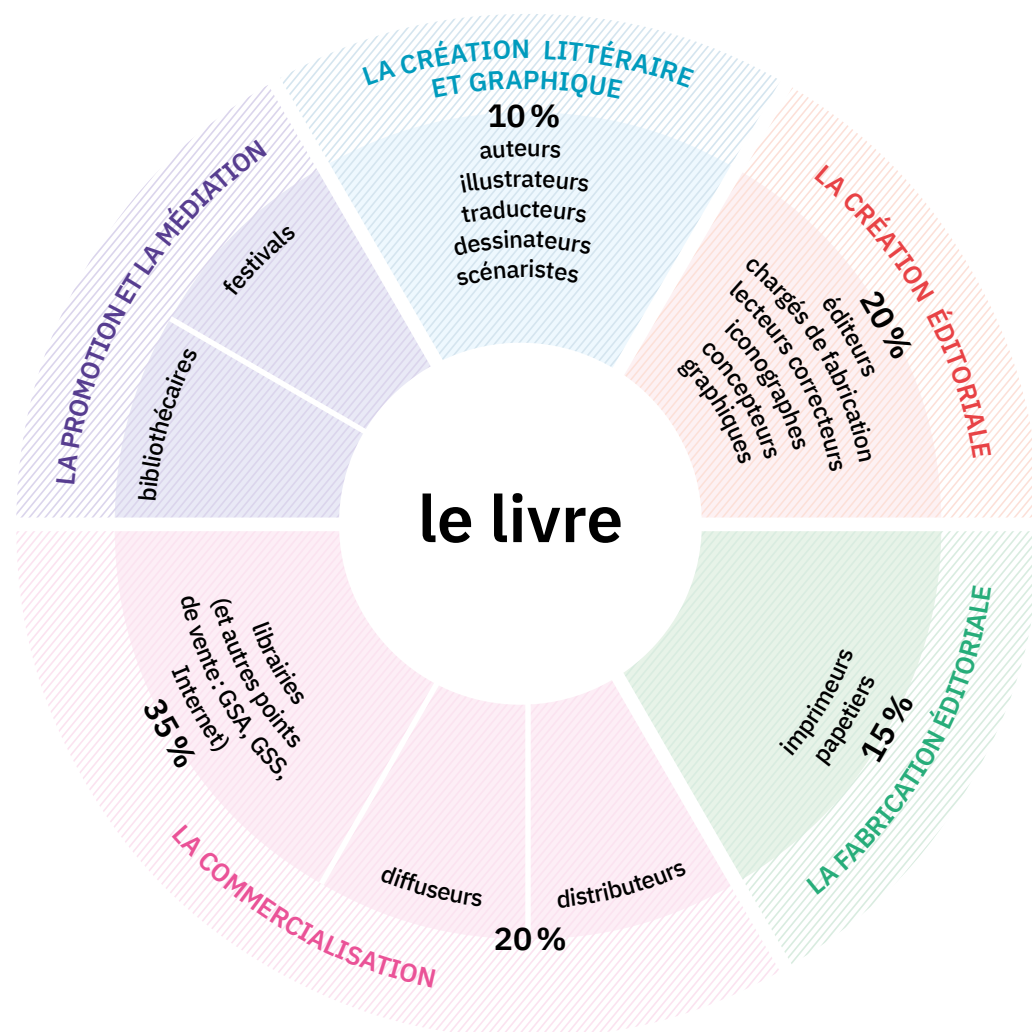
Les institutions et la majorité des acteurs de la chaîne du livre ne reconnaissent que l'édition à compte d'éditeur. Cependant, certaines structures associatives expérimentent de nouveaux modes d'édition en s'appuyant sur le financement participatif et la prévente en ligne des ouvrages ou sur une diffusion-distribution en circuit court. Dans ces cas, une partie de la promotion est assurée par les auteurs eux-mêmes.

L'auteur ou l'autrice est à l'origine d'une œuvre originale, et, dans le domaine du livre, ce vocable désigne un écrivain, une écrivaine, un illustrateur, une illustratrice, un traducteur, une traductrice, un dessinateur, une dessinatrice, ou encore une ou un scénariste.

1. Une remise générale maximale de 5 % du prix TTC est autorisée, en magasin. Il existe quelques exceptions, notamment sur le prix de vente des livres aux collectivités et sur celui des livres parus depuis 2 ans ayant plus de 6 mois de stock.
2. Cf. p. 11 « Les droits d'auteur ».

La chaîne du livre

Ce schéma synthétique représente les différentes étapes qui conduisent de la création à la médiation du livre, en passant par sa fabrication, sa diffusion, sa vente et sa promotion. Il propose aussi, à titre indicatif, un ordre de grandeur du partage de la valeur du livre, en pourcentages du prix public hors taxe. Celui-ci dépend en réalité d'un grand nombre de paramètres : la nature de l'ouvrage, le tirage, la taille de la maison d'édition, le mode de diffusion et l'éventuel succès du titre. Pour rappel, la marge (résultat net moyen) du secteur de la librairie, qui s'élève à environ 1 %, est l'une des plus faibles du commerce de détail.

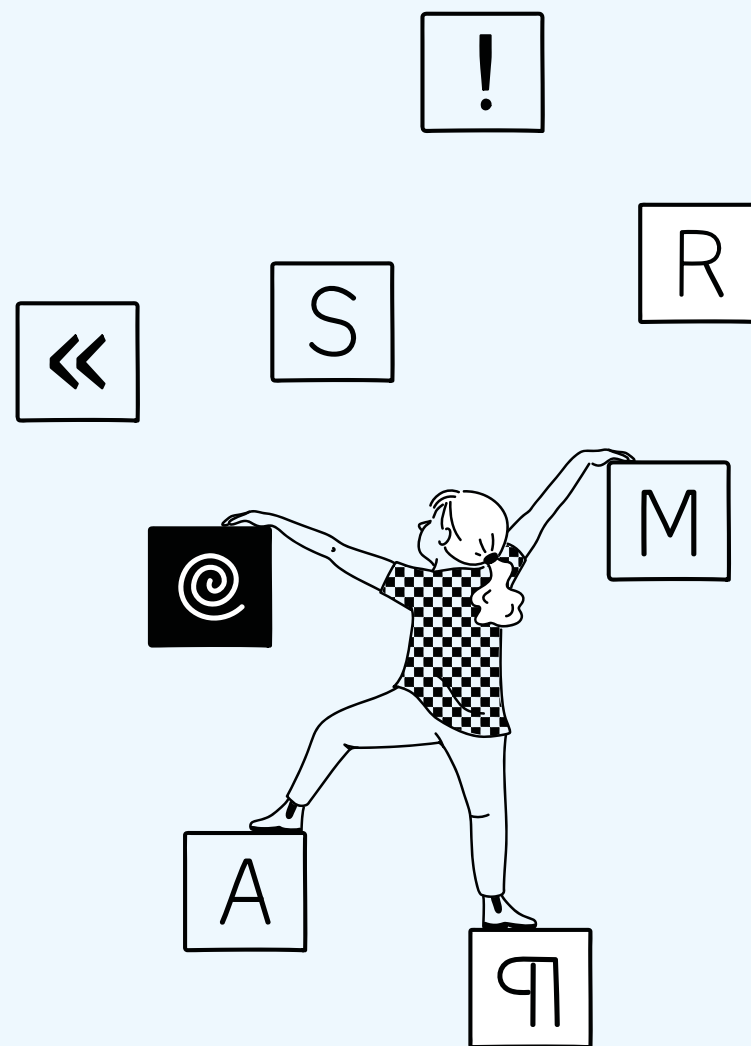


01.

La création littéraire et graphique

Les auteurs de l'écrit

Les illustrateurs et les dessinateurs



Le terme d'auteur de l'écrit désigne la personne à l'origine de la création d'une œuvre de l'esprit¹ et englobe les romanciers, traducteurs, scénaristes et essayistes. Ils sont regroupés sous le régime social de l'artiste-auteur⁽⁶⁾, qui rassemble les personnes participant à la création d'une œuvre originale protégée par le Code de la propriété intellectuelle.

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Premier maillon de la chaîne, l'auteur crée le contenu du livre qui constitue l'œuvre. Il propose son projet à un éditeur, mais peut aussi répondre à une commande. Une fois son manuscrit retravaillé, édité et publié, l'auteur participe à la promotion de son livre lors de rencontres et de signatures en librairie, dans les festivals et les salons du livre.

Le traducteur contribue à la diffusion de l'œuvre au-delà des frontières, en permettant à des lecteurs étrangers de la lire et de l'apprécier².

On note que de plus en plus d'auteurs recourent, pour les accompagner dans la recherche d'un éditeur, la négociation de contrat ou la cessation de droits, aux services d'un agent littéraire⁽⁶⁾.

→ Formation

La majorité des auteurs ne bénéficie d'aucune formation spécifique. Depuis quelques années se développent en France des masters universitaires dans les filières littéraires, tels que « métiers de l'écriture et création littéraire », en écho au modèle anglo-saxon du *creative writing*.

Traduction : licence Langues étrangères appliquées (LEA), CPGE littéraires, master de traduction littéraire ou écoles spécialisées (ISIT, ESIT).

→ Cadre professionnel

La rémunération des auteurs est principalement constituée :

- Des sommes versées par l'éditeur en droits d'auteur correspondant à un pourcentage de la vente hors taxe des livres imprimés ou numériques. Il peut percevoir un à-valoir⁽⁶⁾, c'est-à-dire une avance sur ses droits d'auteur versée à la signature du contrat d'édition⁽⁶⁾.
- Des sommes versées par l'éditeur en cas de cession des droits sur l'œuvre à un tiers, pour une traduction, une édition poche⁽⁶⁾, une adaptation audiovisuelle ou théâtrale...
- Des droits versés directement ou indirectement à l'auteur, à l'exemple de ceux issus du droit de prêt en bibliothèque, que la SOFIA³ est notamment chargée de percevoir et de reverser aux auteurs de l'écrit.
- Des revenus tirés des autres activités de l'auteur en lien avec son œuvre : lectures ou rencontres publiques, débats, ateliers d'écriture, bourses de création, résidences⁽⁶⁾, prix littéraires...

Il est difficile d'indiquer le revenu moyen d'un auteur tant les écarts sont importants selon le degré de notoriété de l'auteur et le succès de ses ouvrages. Ceci étant, 90 % des auteurs perçoivent un revenu en droits d'auteur inférieur au SMIC, ce qui explique que les deux tiers des auteurs exercent une autre activité professionnelle⁴. Les revenus artistiques des auteurs sont assujettis aux cotisations sociales du régime des artistes-auteurs⁽⁶⁾.

LES DROITS D'AUTEUR

Dès sa création, une œuvre, publiée ou non, se voit automatiquement conférer des droits d'auteur jusqu'à 70 ans après la disparition de son créateur.

Le droit d'auteur s'acquiert donc sans formalité, du fait même de la création.

Un livre, en tant qu'œuvre artistique, est donc protégé juridiquement, et ces droits recourent :

- Les droits moraux, qui identifient le créateur de l'œuvre artistique et ne peuvent être cédés à une tierce personne (sauf en cas de décès, où les droits moraux sont alors transférés aux ayants droit directs ou testamentaires). Pour jouir des droits d'auteur et éviter tout litige éventuel, il faut être en mesure de prouver la paternité de l'œuvre créée.
- Les droits patrimoniaux ou droits d'exploitation, qui permettent de maîtriser toute exploitation commerciale et encadrent toute reproduction ou représentation de l'œuvre. En signant un contrat d'édition⁽⁶⁾, l'auteur cède une partie de ces droits patrimoniaux à la maison d'édition, qui est tenue de mettre en forme, de publier et de diffuser l'œuvre contre une rémunération définie par le contrat.

→ enjeux et perspectives

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE (IAG) ET CRÉATION

L'IAG, capable de générer des textes et des images à partir d'algorithmes, soulève d'importants enjeux tant pour les auteurs que pour les traducteurs.

Ces derniers voient notamment leur secteur menacé par l'automatisation et le recours à la post-édition qui consiste à faire corriger une traduction automatique par un traducteur, avec pour conséquence une précarisation grandissante de la profession⁵. Du côté des auteurs, l'utilisation de leurs œuvres pour nourrir les IAG est source d'inquiétude. L'*opt-out*, le droit de retrait exercé dans le cadre des opérations de fouilles de données, leur permet de s'opposer symboliquement à cette pratique, en appelant à plus de transparence dans l'usage de cette technologie et au respect des droits d'auteur.

plus de

100 000

auteurs de livres en France dont 85 % auteurs de textes⁶

environ

15 000

auteurs vivent essentiellement de leurs activités de création et de médiation

1. Article L112-1 du Code de la propriété intellectuelle.

2. Pour aller plus loin : [Association des traducteurs littéraires de France](#).

3. Société française des intérêts des auteurs de l'écrit. 4. Étude « La situation économique et sociale des auteurs du livre », ministère de la Culture et de la Communication, mars 2017, p. 16. 5. Prise de position de la Société française des traducteurs sur l'intelligence artificielle, SFT, 2024. 6. Le secteur du livre, les principaux chiffres, SGDL.

Propositions d'activités

- Rencontre avec un auteur autour de son métier, sous la forme d'échanges, de quiz, de jeu de piste, pour rendre la littérature vivante en l'incarnant et appréhender les réalités de cette profession.
- Rencontre avec un auteur autour de ses œuvres, sous la forme de lectures, de quiz, de mises en scène, pour explorer le processus de création d'un ouvrage.
- Atelier de lecture à voix haute, pour découvrir un texte autrement.
- Atelier d'écriture à partir d'un extrait d'œuvre (nouvelle, chapitre, poème...), d'une image (carte postale, photographie, dessin...), ou encore d'un objet, pour se familiariser avec la langue et s'appropriier les mots.
- Atelier d'écriture d'une quatrième de couverture ou d'un argumentaire de vente avec présentation de l'ouvrage.
- Découverte ludique d'une œuvre à partir d'objets décrits dans le texte, pour une approche sensorielle de l'écrit.
- Réécriture de la fin d'un ouvrage, pour faciliter l'appréhension de la construction d'un récit.
- Concours de *fanfictions*, une réécriture ou transformation d'un ouvrage, pour développer le rapport à l'écriture et à l'imagination.
- Atelier autour de la traduction d'un extrait, pour faciliter l'appréhension de la langue.
- Organisation d'un prix ou participation à un jury littéraire (Prix littéraire des lycéens et apprentis, Goncourt des détenus, Prix d'une association ou d'une collectivité territoriale...) pour permettre aux participants de valoriser leur lecture et de se former au jugement littéraire.
- Mise en place d'un « cabinet d'ordonnances littéraires », des propositions de lectures adaptées au lecteur en fonction de ses envies, pour découvrir la littérature à travers le regard d'un auteur prescripteur.

« Cournonnaises - recueil de paroles », un projet avec Dalie Farah

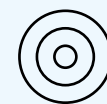
Réalisation d'une pièce radiophonique à partir de paroles recueillies auprès d'**habitantes du quartier** du Lac, à Cournon-d'Auvergne (63), avec l'autrice **Dalie Farah**. Celle-ci a réalisé une mise en texte de ces témoignages qui a permis ensuite une mise en voix par les participantes, avec la collaboration de la comédienne **Sylvie Amblard**.

Le projet a été initié par **La Baie des Singes**, salle de spectacle de Cournon, dans le cadre de la politique de la ville, en partenariat avec les associations **Éveils Solidaires**, qui lutte contre l'isolement et la précarité, et **SAMA** (Services accompagnement migrants Auvergne), et la **Maison des Citoyens**.



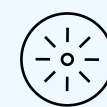
Fiche technique

- Public : 28 femmes, bénéficiaires ou bénévoles au sein des associations Éveils Solidaires et SAMA.
- Durée : septembre 2021 - mars 2022.
- Matériel spécifique : enregistrement pour podcast.
- Rémunération de l'autrice (interventions et commande d'écriture) et de la comédienne (interventions).



Objectifs

- Interroger les difficultés des femmes à évoluer dans les lieux publics et leur permettre de s'exprimer sur leur rapport à l'éducation, à la politique, et sur leur histoire intime et sociale.
- Accueillir et valoriser la parole de femmes souvent invisibilisées, vivant dans la précarité et l'exclusion, à travers un projet concret et participatif.
- Créer du lien avec les mots quand l'écriture peut être excluante (certaines femmes ne savaient pas ou peu écrire ou lire).



Actions menées

- Collecte des paroles des femmes lors de rencontres, en groupe ou individuelles, avec Dalie Farah, au cours d'activités menées au sein des associations : rangements, discussions autour des enfants, préparation de plats solidaires et cours de français langue étrangère. Échanges avec les organisateurs sur leur engagement au sein d'Éveils Solidaires.
- Écriture d'un texte par Dalie Farah à partir des propos recueillis.
- Préparation et enregistrement du podcast avec une dizaine de femmes, accompagnées par Sylvie Amblard, pour l'oralisation du texte « Cournonnaises ».
- Écoute collective du podcast à la Baie des Singes en présence des participantes, d'élus, et de responsables associatifs.

Les illustrateurs et les dessinateurs

Un dessinateur de bande dessinée ou un illustrateur d'album jeunesse est un auteur d'une œuvre originale¹ et dépend du régime social de l'artiste-auteur^(G). L'album jeunesse et la bande dessinée peuvent être des œuvres de collaboration entre un auteur de l'écrit (dit scénariste ou auteur) et un illustrateur ou dessinateur. Dans ces cas-là, chacun est considéré comme coauteur.

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

L'auteur de bande dessinée, aussi appelé bédéiste, propose à un éditeur un projet personnel ou répond à une commande. Il est à la fois scénariste et dessinateur. Une fois son ouvrage retravaillé, édité et publié, il participe à la promotion du livre lors de signatures et de rencontres (librairies, festivals et salons...). L'illustrateur et le dessinateur peuvent aussi être chargés de la mise en image d'un texte, à la demande d'un auteur ou d'un scénariste, ou encore à la demande d'un éditeur pour lequel ils seront chargés d'illustrer l'ouvrage. Dans leurs démarches et leurs négociations, ils peuvent être représentés par un agent littéraire^(G).

→ Formation

DNSEP en école d'art, DSAA dans des formations en arts graphiques (ESSI Angoulême Poitiers, écoles publiques avec formation en BD, ou écoles privées, comme l'École Émile Cohl, à Lyon), DNA dans les écoles d'art, DN-MADE dans les formations spécialisées (formation image et narration à l'école Estienne, à Paris, ou BTS design graphique).

→ Cadre professionnel

La rémunération des dessinateurs et des illustrateurs est principalement constituée :

- Des droits d'auteur versés par l'éditeur au titre des ventes des livres imprimés ou numériques, à raison de 50 % pour le dessinateur / l'illustrateur et 50 % pour l'auteur / le scénariste² (correspondant à un pourcentage de la vente des livres hors taxes). Ils peuvent recevoir le versement d'un à-valoir^(G), c'est-à-dire, une avance sur les droits d'auteur versée à la signature du contrat d'édition^(G).
- Des sommes versées par l'éditeur en cas de cession à un tiers des droits sur l'œuvre pour une traduction, une édition poche^(G) ou une adaptation, à parts égales entre auteur/scénariste et illustrateur/dessinateur.
- Des droits versés directement ou indirectement à l'auteur, à l'exemple de ceux issus du droit de prêt en bibliothèque, que la SOFIA³ est notamment chargée de percevoir et de reverser aux auteurs.
- Des revenus tirés des autres activités de l'auteur, liées directement ou indirectement à son travail d'illustration : rencontres publiques et débats, ateliers, bourses de création, résidences^(G), prix...
- De la vente ou de la location de planches originales, notamment lors des séances de dédicace.

Les dessinateurs de BD et les illustrateurs jeunesse ont souvent des revenus précaires : plus de la moitié d'entre eux perçoivent un revenu inférieur au SMIC et plus de 80 % exercent une activité connexe : enseignement, presse, dessin animé ou jeu vidéo⁴.

LES COLORISTES

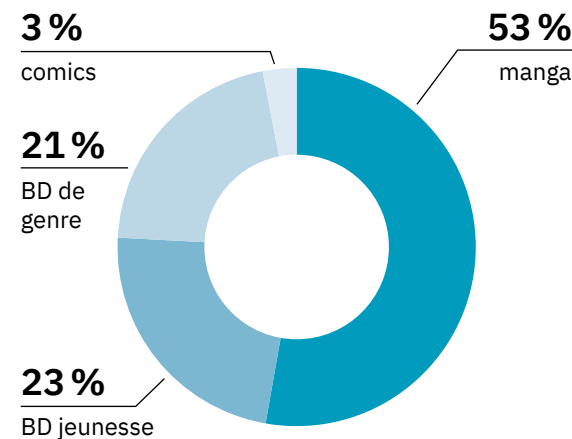
Chargé du choix des couleurs, le coloriste est le garant de l'uniformité du rendu et du respect des ombres et lumières du dessin. Bien qu'il ne soit pas reconnu comme un auteur, il bénéficie d'une fraction de reversement prélevé sur le pourcentage des droits. Il joue un rôle essentiel dans la fabrication de l'album, puisque c'est lui qui assure la reproduction des dessins sur ordinateur et veille à leur qualité lors de l'impression.

→ enjeux et perspectives

LE MARCHÉ DE LA BANDE DESSINÉE

En 2023, les parts de marché du livre sont de 36 % pour la fiction, 23 % pour la BD (adulte, comics, mangas et romans graphiques) et 21 % pour la jeunesse⁵. Malgré un récent ralentissement, l'édition BD reste en expansion : les ventes ont plus que doublé depuis 2008, mais cette croissance ralentit. Parmi les maisons d'édition et groupes éditoriaux les plus actifs sur le marché de la bande dessinée, on retrouve en tête : Média-Participations (Dupuis, Dargaud, Urban Comics...), Glénat, Delcourt (racheté par Editis en 2024) et Madrigall (Casterman, Gallimard, Flammarion...)⁶. À noter que les petites maisons d'édition indépendantes restent inventives et offrent souvent leur chance aux jeunes artistes.

Pourcentage des ventes de BD⁷ :



environ

7 400

illustrateurs, dessinateurs et coloristes spécialisés dans l'édition

environ

1 000

scénaristes BD⁸

dont plus de **1 400** ayant au moins 3 albums publiés au catalogue d'éditeurs réputés et un contrat en cours, ou un emploi régulier dans la presse ou l'illustration.

1. Article L112-1 du Code de la propriété intellectuelle. 2. Le contrat BD commenté, Syndicat national des auteurs et des compositeurs, 2019, p. 97. 3. Société française des intérêts des auteurs de l'écrit. 4. Les métiers du dessin, École Émile Cohl, 2020. 5. Chiffres clés du secteur du livre, ministère de la Culture, 2024. 6. Panorama de la bande dessinée en France, Centre national du livre, 2021. 7. GfK Market Intelligence – Panel Livres physiques neufs –, année 2023. 8. Ibid

Propositions d'activités

- Rencontre avec un auteur (illustrateur, dessinateur, scénariste BD) autour de son métier, sous la forme d'échanges, de quiz, de jeu de piste, pour appréhender les réalités de cette profession.
- Rencontre avec un auteur autour de ses œuvres, sous la forme de lectures, de quiz, de mises en scène, pour appréhender le processus de création d'un ouvrage.
- Atelier d'illustration avec un illustrateur ou atelier BD avec un dessinateur, sur la base d'une thématique définie (un ouvrage ou un extrait, un fait historique, un paysage, un personnage...), réalisable avec différentes techniques (stylo, feutres, crayon...), pour développer la créativité et la maîtrise du récit illustré.
- Atelier d'impression à base de tampons gravés ou de gravure sur pointe sèche pour faciliter l'appréhension des outils graphiques.
- Lecture dessinée, lecture à voix haute d'un texte pendant qu'un illustrateur crée en direct des dessins en lien avec le récit, pour enrichir l'interprétation.
- Adaptation d'un texte en bande dessinée, pour donner une autre piste de lecture.
- Atelier de fabrication de couverture de livre, pour se poser la question de l'attrait de l'objet livre et réfléchir à sa représentation graphique.
- Atelier de création d'une BD numérique avec l'application de la Bibliothèque nationale de France, BDnF, en accès libre, pour s'essayer à la BD à partir d'un support numérique.
- Mise en place d'un « cabinet d'ordonnances littéraires », des propositions de lectures adaptées au lecteur en fonction de ses envies, pour découvrir la littérature à travers le regard d'un auteur prescripteur.
- Atelier de dessin *in situ*, c'est-à-dire dessin d'observation pour s'approprier son environnement par l'illustration.
- Atelier de fabrication de fanzine⁽⁶⁾, qui peut faciliter l'inclusion de publics en situation d'illettrisme ou d'apprentissage du français par la réalisation matérielle de la publication.

« Réalisation d'un fanzine collectif à partir de contraintes d'écriture », un projet avec Gautier Ducatez

Réalisation d'un fanzine⁽⁶⁾ collectif réalisé par un groupe de détenus du **centre pénitentiaire de Marseille-Beaumettes** (13), avec **Gautier Ducatez**, auteur de bande dessinée et éditeur chez The Hoochie Coochie, maison d'édition spécialisée BD.

Les ateliers ont été financés par **GRETA-CFA Marseille Méditerranée**, organisme de formation pour adultes et jeunes.



Fiche technique

- Public : 12 détenus du centre pénitentiaire de Marseille-Beaumettes.
- Durée : atelier hebdomadaire de février à mai 2016.
- Matériel spécifique : un gaufrier (planche de BD vierge) par participant.
- Rémunération de l'auteur.



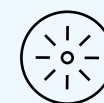
Objectifs

→ Expérimenter la création ludique pour développer ses connaissances de la bande dessinée et les contraintes de récit propres à ce format (cadrage, représentations, évolution narrative...).

→ Aborder l'écriture à la fois comme un exercice personnel et comme un moyen de communication nécessitant d'être compris de l'autre.

→ Construire une histoire collective en utilisant des codes partagés et aborder la création d'un récit illustré.

→ Proposer aux détenus un temps d'expression et de collaboration.



Actions menées

- 4 ateliers hebdomadaires :
 - Exercice du cadavre exquis : constitution de plusieurs personnages puis vote pour le personnage principal commun à tous les participants.
 - Contraintes de construction de l'histoire : tirage au sort par chacun, parmi trois pioches constituées des propositions de chaque participant, permettant de tirer au sort un personnage secondaire, une action et un lieu.
 - Pratique du dessin : à partir du personnage principal commun et des contraintes piochées, chaque participant dessine une case de son gaufrier puis le passe à son voisin. *Brainstorming* collectif et boîte à outils orale pour surmonter les blocages narratifs.
 - Atelier final : façonnage et remise des fanzines, discussions sur le parcours, les difficultés rencontrées ou les facilités ressenties.

02.

La création éditoriale

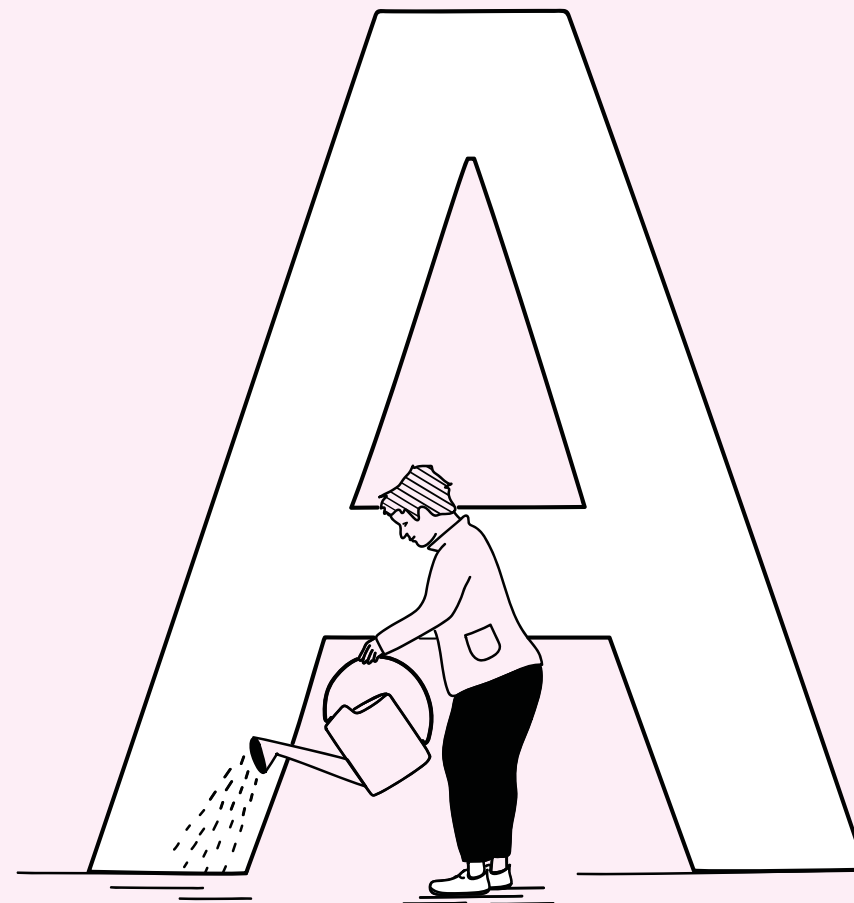
Les éditeurs

Les chargés de fabrication

Les lecteurs-correcteurs

Les iconographes

Les concepteurs graphiques



Les éditeurs

Les éditeurs

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

L'éditeur, ou responsable éditorial, supervise le processus de publication d'un livre, de sa création à sa mise en vente.

Ses missions sont :

- La lecture et la sélection des manuscrits en adéquation avec la ligne éditoriale de la maison d'édition, parfois en lien ou au sein d'un comité de lecture^(G).
- La relation avec les auteurs pour réviser et préparer les textes en vue de leur publication et pour négocier le contrat d'édition^(G).
- La correction des textes jusqu'aux épreuves, en direct ou en lien avec des correcteurs (salariés de la maison d'édition ou indépendants) et, si besoin, des traducteurs.
- Le graphisme et la création de l'ouvrage : la conception de la couverture, la mise en page du texte en lien avec des maquettistes, des graphistes ou des iconographes, qui peuvent faire partie de la maison d'édition ou dont les fonctions peuvent être externalisées, selon la taille de cette dernière. L'éditeur choisit un imprimeur en fonction de ses besoins (coûts, types d'impression et de papiers, d'encre et de formats).
- La gestion commerciale : l'éditeur détermine le prix hors taxe du livre pour couvrir *a minima* ses frais de production. Il fait appel à une structure de distribution qui place les ouvrages publiés en librairie et gère la facturation et l'envoi des livres depuis les entrepôts jusqu'aux points de vente, et/ou fait appel à

une structure de diffusion qui gère la relation commerciale avec les différents points de vente. On parle d'autodiffusion et d'autodistribution lorsqu'une maison d'édition prend en charge en interne ces tâches.

- La promotion, en collaboration avec les équipes marketing et presse (en interne ou externalisées) pour préparer la sortie du livre, organiser des lancements et des événements promotionnels.
- Le suivi attentif des stocks, car le livre est le seul bien culturel qui, s'il n'est pas vendu par le libraire, peut être retourné auprès de son émetteur : c'est le « droit de retour »^(G).

→ Formation

BUT information-communication parcours métiers du livre et du patrimoine, BTS Édition, licence pro édition, masters édition ou métiers du livre, formations en commerce, information-communication, arts et culture, masters professionnels de lettres...

→ Cadre professionnel

La rémunération varie fortement en fonction de la taille de la maison et/ou de l'appartenance à un groupe, ainsi que de la fonction exercée. La rémunération des gérants de petites maisons d'édition indépendantes est, quant à elle, souvent très faible. Ainsi, en 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, 56 % des gérants de maisons d'édition percevaient une rémunération inférieure à 10 000 € par an, alors qu'ils n'étaient que 7 % à percevoir une rémunération supérieure 50 000 €¹.

Les chargés de fabrication

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

La conception et la fabrication d'un ouvrage sont du ressort du fabricant ou du chargé de fabrication, en interne à la maison d'édition ou externalisé. La tâche consiste à assurer la réalisation du livre, dans le respect du cahier des charges fixé par l'éditeur, qui précise les critères esthétiques, techniques et budgétaires, grâce à la sélection des prestataires de prépresse^(G) et d'impression. En lien avec les autres partenaires, le fabricant est garant des délais de livraison, du respect du budget de fabrication et de la qualité du produit fini.

→ Formation

Formations professionnelles certifiantes de niveau III telles que BTS édition, BTS communication et industries graphiques...

Les lecteurs-correcteurs

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Garant de la lisibilité du texte, le lecteur-correcteur veille au respect « de la langue française, de la pensée de l'auteur et de l'intelligence du lecteur »². Il vérifie le manuscrit pour corriger les erreurs d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, de ponctuation et de typographie, veille à l'uniformisation et à la cohérence du style (vérification des temps verbaux et du choix de vocabulaire), s'assure de la continuité narrative du texte et contrôle l'exactitude des citations et des références fournies.

Le métier de correcteur s'exerce majoritairement dans le domaine de l'édition, mais également dans la presse et la communication. Environ deux tiers des correcteurs travaillent en tant qu'indépendants.

→ Formation

Toute personne titulaire du baccalauréat, maîtrisant parfaitement la langue française et possédant une excellente culture générale, peut se former à ce métier, en alternance ou à distance, via des centres de formation ou en master métiers de l'écrit et de la correction.

1. Le Baromètre régional de l'économie du livre, Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture, 2023. 2. Association des correcteurs de langue française (ACLF).

Les chargés de fabrication et les lecteurs-correcteurs

Les iconographes

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Spécialiste de l'image au service du projet éditorial, l'iconographe recherche et sélectionne des visuels destinés à illustrer le contenu du livre ou de la première de couverture. Fin connaisseur de la chaîne éditoriale, il assure le suivi technique et juridique, la négociation des tarifs de reproduction et le respect des droits d'auteur, en étroite relation avec l'éditeur et le concepteur graphique.

Ses missions sont :

- La recherche des illustrations fixes.
- Le contrôle de l'utilisation des images faites par la maison d'édition.
- Le règlement des droits d'auteur et l'assurance des droits à l'image.
- La garantie de la qualité des illustrations d'un point de vue technique, dans le respect du budget dédié à l'iconographie.

→ Formation

La gestion des images est souvent une seconde activité pour le documentaliste généraliste. Cours de documentaliste généraliste : École des bibliothécaires documentalistes, Institut national des techniques de la documentation ou parcours universitaires des métiers du livre, de la documentation et de l'information, type DEUST métiers des bibliothèques et de l'information.

Les concepteurs graphiques, designers, maquettistes

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Chargé de la réalisation de l'identité visuelle de la couverture du livre ou de la collection^(G), les compétences du concepteur graphique s'étendent du dessin à la PAO (publication assistée par l'ordinateur), en passant par la maîtrise des codes visuels et des techniques d'impression. En lien avec le maquettiste et le graphiste, il réalise la mise en page du texte, de manière à le rendre lisible et attrayant à travers la mise en œuvre de la ligne graphique établie, incluant la police d'écriture et un choix de couleurs.

Ses missions sont :

- La conception des prémaquettes et des maquettes.
- La participation aux réunions de présentation des propositions graphiques aux services internes, en lien avec le graphiste.
- Le contrôle de la conformité de la production, avec le graphiste, le chef studio ou le directeur artistique, avant transmission des documents à la fabrication.

→ Formation

BTS design graphique option communication et médias imprimés, BTS communication visuelle option graphisme édition publicité, diplôme des métiers d'arts graphiques option illustration ou typographie.

CONCENTRATION ÉDITORIALE ET SURPRODUCTION

Un ouvrage reste en moyenne six semaines en librairie et parfois moins d'une semaine sur les tables des nouveautés. De plus en plus de livres sont publiés (environ 63 000 nouveautés pour 2023¹) et leur durée de vie est réduite du fait de la saturation du marché en librairie et de la concurrence accrue entre éditeurs. L'hyper-concentration du monde éditorial est à l'origine de cette surproduction : 80 % des ventes en France sont réalisées par les leaders que sont Hachette Livre, Editis, Madrigall et Média-Participations. Tenus à des logiques de concurrence, ces groupes, propriétaires de nombreuses maisons d'édition, inondent le marché, au risque de fragiliser la bibliodiversité^(G). Ils coexistent avec une diversité de maisons indépendantes plus modestes, voire de petite taille (certaines publient moins de cinq ouvrages par an), dont l'économie se trouve précarisée face à la puissance de frappe économique et médiatique de ces groupes. Ces éditeurs sont regroupés depuis 2021 au sein de la Fédération des éditions indépendantes (FEDEI).

→ enjeux et perspectives

LA BIBLIODIVERSITÉ

Inspiré de la biodiversité, le terme fait référence à un ensemble de « publications variées dans le paysage éditorial, représentatives d'un système culturel équilibré où toutes les voix peuvent s'exprimer »². Il renvoie à la nécessaire diversité des productions éditoriales face à l'uniformisation des titres et au poids des grands groupes. L'Association pour l'écologie du livre a fait de la bibliodiversité l'un des piliers de sa réflexion pour assurer une « diversité qualitative des productions mises à la disposition des lecteurs et lectrices dans un environnement donné, car celle-ci conditionne les représentations disponibles pour chaque société – et recoupe, de fait, de multiples dominations croisées ». Avec les phénomènes actuels de concentration éditoriale, la bibliodiversité devient un enjeu majeur pour l'industrie du livre.

plus de

10 000

maisons d'édition en France d'après le Syndicat national de l'édition (SNE)

2 200

maisons d'édition indépendantes³

170

maisons d'édition indépendantes référencées en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023⁴

1. Séries longues de chiffres-clés du secteur du livre, ministère de la Culture, 2024.

2. Bibliodiversité, Manifeste pour une édition indépendante, Susan Hawthorne, éditions Charles Léopold Mayer, 2016. 3. Créer, reprendre et transmettre une maison d'édition, Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2024.

4. Le Baromètre régional de l'économie du livre, Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture, 2023.

Propositions d'activités

- Rencontre avec un éditeur autour de son métier, sous la forme d'échanges, de quiz, de jeu de piste, pour appréhender les réalités de cette profession.
- Présentation par l'éditeur d'une ligne éditoriale, d'un catalogue et d'une collection^(a), pour comprendre les enjeux de la profession.
- Analyse de cas à partir d'exemples concrets de livres qui ont eu un impact sur le marché (best-sellers, échecs commerciaux), pour analyser les raisons du succès ou de l'échec de certains titres.
- Visite d'une maison d'édition, pour découvrir une réalité professionnelle.
- Atelier de rédaction d'un argumentaire d'éditeur, d'une notice biographique ou d'une quatrième de couverture, pour comprendre les enjeux de la commercialisation et du marketing des livres.
- Atelier de création d'une couverture de livre (illustration, 4^e de couverture, prix...) à partir d'une histoire inventée ou inspirée d'un film ou d'une série.
- Découverte de la numérotation internationale normalisée International Standard Book Number, ISBN^(a), ou European Article Numbering, EAN, pour découvrir les clés de l'identification commerciale d'un livre.
- Atelier de réalisation d'un livre en fonction d'un cahier des charges, pour découvrir les techniques de l'édition (format, police, maquette...).
- Réflexion sur le cycle de vie d'un livre, de la fabrication jusqu'à la fin de vie de l'objet, pour comprendre ses impacts écologiques et économiques.
- Mise en place d'un « cabinet d'ordonnances littéraires », des propositions de lectures adaptées au lecteur en fonction de ses envies, pour découvrir la littérature à travers le regard d'un éditeur prescripteur.
- Élaboration d'un plan d'affaires pour une maison d'édition, en prenant en compte le budget, les choix de publication et les stratégies de marketing.
- Organisation d'un débat pour comprendre et défendre différentes positions sur des sujets comme la loi sur le prix unique du livre (cf. p. 6) ou l'impact de l'intelligence artificielle générative sur l'édition de livres, afin d'encourager la réflexion critique sur ce secteur.
- Présentation du secteur du livre numérique et création d'un livre numérique avec Book Creator.
- Décryptage d'un livre numérique et nativement accessible, pour comprendre les enjeux de ce support, notamment pour les personnes en situation de handicap.
- Séance d'écoute collective d'un extrait de livre audio, suivie d'un atelier de recreation d'une ambiance sonore à l'aide d'objets du quotidien et d'outils numériques, pour découvrir le processus de réalisation d'un livre audio.

« Réalisation d'un livre intergénérationnel », un projet avec les Éditions des Lisières

Création d'un livre commun, mêlant textes, dessins et gravures sur le thème du jardin, réalisé avec les résidents de l'**EHPAD La Pousterle**, le **centre d'accueil de jour de Buis-les-Baronnies** (géré par l'association Intervalle) et les enfants du club-nature du centre social **Le Carrefour des Habitants** (via la Maison des Possibles), à Nyons (26). Un livre réalisé lors d'ateliers menés par l'autrice **Laetitia Gaudefroy Colombot**. Un projet porté par **Maud Leroy**, gérante de la maison d'édition spécialisée en littérature, poésie et jeunesse, dans le cadre d'un appel à projets du CTEAC^(a) de la communauté de communes de Baronnies, en Drôme Provençale (26).



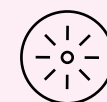
Fiche technique

- Publics : enfants et seniors.
- Durée : mai-juin 2023.
- Matériel spécifique : presse Freinet, caractères en bois, encres végétales, planches en noyer, papier.
- Rémunération de l'éditrice et de l'autrice pour 28 h d'ateliers.



Objectifs

- Favoriser le lien social à travers la création d'un livre commun, dans un esprit de livre d'artiste regroupant dessins, gravures, photos, linogravures, textes et mots imprimés.
- Favoriser l'intergénérationnel et l'échange de savoir-faire.
- Initier les participants à des techniques de gravure et d'impression.



Actions menées

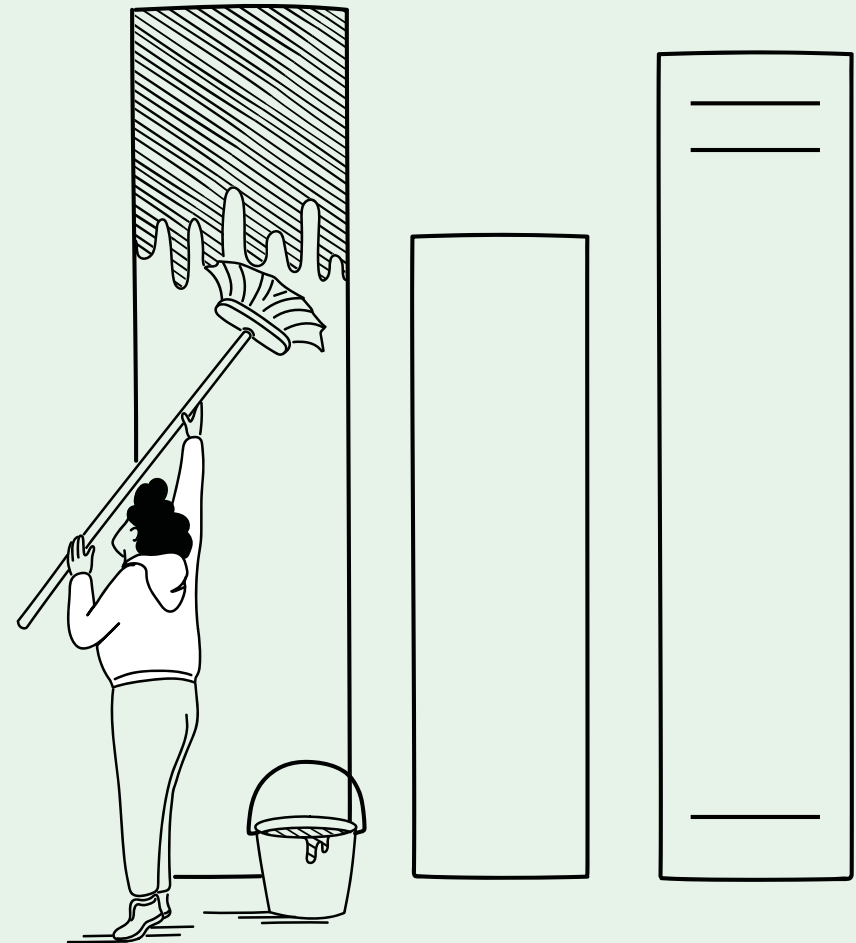
- 4 séances avec le centre d'accueil de jour (linogravure, impression et typographie) et avec le centre social (dessins à partir d'encres végétales et impressions avec une presse Freinet).
- 2 séances de collectage de textes et d'illustrations sur la thématique du jardin avec l'EHPAD pour partager des anecdotes et des souvenirs personnels autour du jardin, et avec quelques enfants du centre social pour un atelier de dessins aux encres végétales sur des lamelles de noyer. Les deux groupes ont procédé à une impression de mots sur la presse Freinet. L'autrice a ensuite illustré les souvenirs évoqués par les participants et réalisé un dessin *in situ*.
- Résultat : livre en microédition^(a), tiré à 8 exemplaires et distribué aux structures partenaires, mettant en valeur les créations des participants et mis en page par les Éditions des Lisières.

03.

La fabrication éditoriale

Les imprimeurs

Les papetiers



Les imprimeurs et les papetiers

Les imprimeurs

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

L'imprimeur est en relation étroite avec l'éditeur pour évaluer le choix de fabrication qui sera retenu pour l'ouvrage, en fonction du rendu désiré, des quantités attendues et du coût. Ces choix vont déterminer la technique d'impression utilisée. Il existe des procédés industriels d'impression en *offset*⁽⁶⁾ ou en numérique⁽⁶⁾, et d'autres procédés artisanaux, plus rares, comme la typographie, la sérigraphie ou la risographie.

→ Formation

BTS édition, BEP métiers de la communication et des industries graphiques, Bac pro production imprimée, brevet de maîtrise imprimeur typographe, BTS communication et industries graphiques (option : étude et réalisation de produits imprimés), DN-MADE mention arts graphiques (typographie ou livre).

Les papetiers

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Le papetier travaille à la production et à la commercialisation du papier, notamment pour les imprimeurs. Il suppose une diversité de métier : ingénieur papetier, conducteur de machine à papier, technicien de fabrication, de maintenance ou artisan papetier. Les procédés d'impression variant en usine ou en atelier et d'un projet à l'autre (façonnage, couverture, coupe, type de reliure collée ou cousue...), la définition du papier est essentielle afin de répondre à la demande de la réalisation d'un ouvrage. Le métier implique des connaissances en matière de conception graphique et d'impression. Il se pratique dans une usine de fabrication, dans une imprimerie, ou en indépendant.

→ Formation

CAP ou Bac pro en production et transformation de papier et de carton ; BTS production horticole ou BTS industries papetières.

LA PRODUCTION DE LIVRES

La montée en puissance de l'impression à l'étranger et la réduction du volume des impressions de livres en France ont d'importantes conséquences sur les activités de prépresse⁽⁶⁾, d'impression et de post-presse⁽⁶⁾. Entre 2005 et 2014, le secteur français de l'imprimerie de labeur⁽⁶⁾ a ainsi accusé une baisse de 33 % des volumes, contre 11 % en moyenne dans les pays de l'Union européenne. En conséquence, les imprimeurs français diversifient leurs activités, car les débouchés classiques ne suffisent plus.

La production de livres jeunesse est particulièrement dynamique en France. Elle représente 21 % de la production en 2023¹. La catégorie jeunesse à destination des tout-petits englobe les *pop-up*, les imagiers, les livres animés et les livres cartonnés.

Cette production est particulièrement consommatrice de papier et de traitement, et est rarement éditée en France, ce qui soulève des interrogations sur l'impact environnemental de cette production, notamment en ce qui concerne la déforestation et l'empreinte carbone.

↑ enjeux et perspectives

INVESTISSEMENTS ET MATIÈRES PREMIÈRES

Le livre ne concerne qu'une petite partie de l'industrie papetière en France, avec seulement 6,3 % de la consommation totale de papier en 2018. L'origine du papier utilisé pour l'édition n'est pas forcément indiquée. On peut néanmoins retrouver les indications FSC, PEFC² ou Écolabel européen³. En France, des investissements seraient nécessaires pour moderniser le parc des machines, mais ils sont très coûteux et d'autant plus difficiles à réaliser qu'il existe peu de visibilité sur l'évolution d'un marché contraint à la fois par l'augmentation des coûts des matières premières, notamment la pâte à papier, la faiblesse des marges et les effets de la concentration et de la surproduction éditoriale.

30 à 40%

des titres vendus
en France sont imprimés
à l'étranger⁴.

1. Séries longues de chiffres-clés du secteur du livre, ministère de la Culture, 2024. **2.** *Programme for the Endorsement of Forest Certification* (Programme de reconnaissance des certifications forestière) et *Forest Stewardship Council* (Conseil de soutien de la forêt) : certifications qui attestent du respect ou de l'engagement des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts. **3.** Label qui assure que le papier est recyclé ou issu de bois provenant de forêts exploitées durablement, certifié FSC et/ou PEFC, et dont la production a été respectueuse de l'environnement.

4. De l'impression à la vente des livres, BASIC, 2018.

Propositions d'activités

- Visite d'une imprimerie ou d'une papeterie industrielle et artisanale, dont le moulin à papier, pour comprendre les enjeux de la fabrication d'un ouvrage.
- Rencontre avec un imprimeur ou un papetier autour de son métier, sous la forme d'échanges, de quiz, de jeu de piste, pour appréhender les réalités de cette profession.
- Atelier de gravures ou d'estampes, ou de reproductions (sérigraphie, pointe sèche sur rhénalon, eau forte, xylogravure, calligraphie, couleurs), pour s'essayer aux différentes techniques d'impression artisanales.
- Atelier de reproduction manuelle de textes (typographie, linogravure, sérigraphie...), pour s'essayer aux différentes techniques d'impression artisanales.
- Atelier de fabrication d'un livre classique, un pop-up, un fanzine^(G), pour s'appropriier l'objet livre.
- Atelier de sensibilisation à l'écologie du livre à travers les questions de fabrication, de choix des matières premières, des techniques d'impression, pour ouvrir aux enjeux environnementaux dans l'industrie du livre.

« Gravures autour du conte », un projet avec URDLA

Exposition d'impressions et de gravures réalisées par les élèves du **groupe scolaire Albert-Camus** autour de la thématique du conte, lors d'ateliers coordonnés et menés par **URDLA**, structure dédiée à l'estampe et à la création contemporaine à Villeurbanne (69), avec les artistes plasticiens **Laura Ben Haïba** et **Guillaume Perez**.

Ce projet a été financé par la **Ville de Villeurbanne** dans le cadre de l'appel à projets du **CTEAC^(G)** et accompagné par la coordinatrice culturelle du dispositif **Minimixes**.



Fiche technique

- Public : classes de moyenne section de maternelle et de CE2.
- Durée : janvier-avril 2024.
- Matériel spécifique : matériel de gravure.
- Rémunération des artistes et de URDLA.



Objectifs

- Faire découvrir aux élèves la pratique artistique d'un professionnel et les engager dans un processus créatif.
- Transmettre le savoir-faire artisanal et patrimonial des techniques de gravure.
- Permettre la découverte d'un équipement artistique de proximité.
- Allier arts plastiques et littérature pour interpréter des contes par le biais de gravures et d'impressions, permettant l'appropriation de récits traditionnels.
- Créer des occasions d'échanges entre les élèves, les familles, l'équipe pédagogique et une structure culturelle locale.



Actions menées

- Ateliers avec la classe de moyenne section et Laura Ben Haïba.
 - En classe : découpages et dessins autour du conte *Une soupe au caillou*, d'Anaïs Vaugelade (École des loisirs).
 - En classe : impressions avec des tampons gravés à partir des dessins des élèves.
 - À URDLA : visite du lieu avec des parents et pratique du monotype avec impression sur presse à épreuve.
- Ateliers avec la classe de CE2 et Guillaume Perez.
 - En classe : initiation à la gravure à la pointe sèche, représentation de mouvements, de motifs et de décors à partir du conte *Roule Galette*, de Natha Caputo et Pierre Belvès (Les Albums du Père Castor, Flammarion), et préparation des matrices pour la gravure.
 - À URDLA : découverte du lieu, finalisation des matrices avec la technique de la pointe sèche et impressions.
 - En classe : rehausse en couleurs des impressions réalisées.
- Vernissage commun des réalisations en présence des parents.

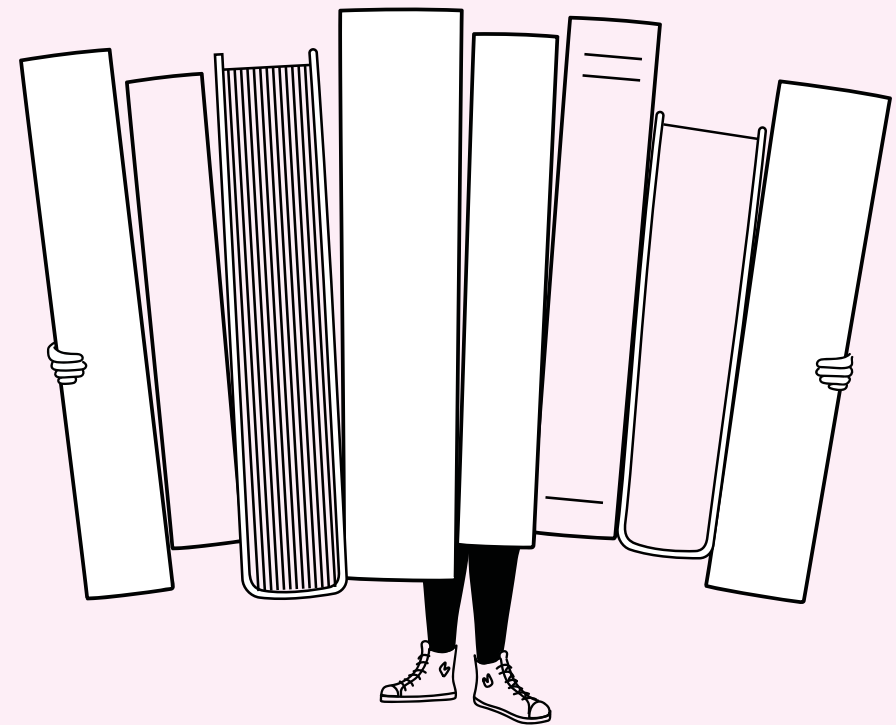
04.

La commercialisation du livre

Les diffuseurs

Les distributeurs

Les libraires



Les diffuseurs et les distributeurs

En fonction de la taille de son catalogue et du rythme de ses publications, une maison d'édition peut faire le choix de recourir à une structure de diffusion et/ou de distribution pour assurer la commercialisation de sa production, qu'elle soit physique ou numérique, dans les différents réseaux de vente. Les grands groupes d'édition possèdent leur filiale de diffusion et de distribution, ce qui leur permet de proposer leurs services aux autres éditeurs. Aujourd'hui, les métadonnées⁽⁶⁾ jouent un rôle central dans cette commercialisation, car elles sont essentielles au référencement et à la visibilité des ouvrages au sein des réseaux de vente.

Les diffuseurs

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

La diffusion regroupe l'ensemble des opérations commerciales et marketing mises en œuvre par les éditeurs dans les différents réseaux de vente. Elle est majoritairement assurée par des représentants. Ses missions sont :

- L'établissement des objectifs de vente sur les nouveautés à paraître.
- La prospection commerciale par les équipes de représentants auprès des différents réseaux de vente : grandes surfaces spécialisées (GSS), grandes surfaces alimentaires (GSA), réseau des librairies.
- L'établissement des quantités définitives à l'office (service d'envoi des nouveautés aux libraires), adressé ensuite au distributeur pour le suivi logistique.
- L'animation des titres du fonds (livres parus depuis plus de 12 mois) grâce à des remises en vente et des opérations marketing.

Le coût de la diffusion est établi contractuellement sur la base d'un pourcentage (remise) du prix public de vente hors taxe (PPHT).

→ Formation

Licence professionnelle et BUT métiers du livre, masters d'édition, masters d'économie ou de gestion, écoles de commerce.

Les distributeurs

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

La distribution correspond à la partie logistique de la commercialisation des ouvrages. Cette activité englobe les métiers de cariste, manutentionnaire, préparateur de commande, caseur, mais aussi ordonnanceur et planificateur.

Ses missions sont :

- La réception des livres imprimés.
- L'organisation et le suivi des stocks.
- L'approvisionnement des points de vente.
- La gestion des retours⁽⁶⁾, ainsi que le transport des invendus qui peuvent être pilonnés, réintégrés dans le stock ou triés chez l'éditeur.
- La facturation.

Le coût de la distribution est établi contractuellement sur la base d'un pourcentage (remise) du prix public de vente hors taxe (PPHT).

→ Formation

La distribution implique des rôles variés et des métiers différents, allant de l'ingénieur formé en spécialité logistique industrielle (master en spécialité logistique distribution / management de projet logistique, master de système d'information appliqué à la logistique, école de commerce) à de la manutention et au transport.

UN SECTEUR CONCENTRÉ

Compte tenu des coûts, comprenant notamment le très fort investissement de départ dans l'outil de distribution (hangar, chaînes de traitement automatisées, etc.), et de la complexité logistique des activités de distribution, ces activités sont principalement concentrées entre les mains des groupes propriétaires des grandes maisons d'édition, qui ne diffusent pas seulement les ouvrages de leurs propres maisons d'édition mais travaillent également pour d'autres éditeurs. Parmi les principaux distributeurs : Hachette Distribution (Hachette Livre), Interforum (Editis), Union Distribution et la Sodis (Madrigall), MDS (Média-Participations). Cette concentration fragilise les maisons indépendantes¹ puisque la capacité d'une maison d'édition à « occuper le terrain » – c'est-à-dire à s'assurer que ses livres puissent être disponibles partout et en masse – dépend avant tout de l'efficacité de la diffusion et de la distribution.

→ enjeux et perspectives

LA E-DISTRIBUTION ET LA E-DIFFUSION

L'avènement du livre numérique dans les années 2000 a parfois laissé croire à une remise en cause de la chaîne de diffusion et de répartition de la valeur. C'est pourtant une simple « adaptation » du modèle économique propre au livre papier qui s'est produite avec l'*e-book*. En 2023, la vente de livres numériques représentait environ 10 % du chiffre d'affaires des éditeurs². De nombreux éditeurs hésitent encore à investir dans le marché de l'*e-book* freiné par plusieurs facteurs : un lectorat qui privilégie la gratuité (73 % des lecteurs accèdent à des œuvres du domaine public), le piratage et des problématiques spécifiques liées à l'*e-diffusion* et l'*e-distribution*³. Le livre numérique se développe progressivement comme un complément au livre papier, répondant aux pratiques d'un lectorat constant, avec 22 % des Français de plus de 15 ans se déclarant lecteurs de livres numériques en 2023, principalement sur liseuses et tablettes⁴.

1. Bolloré, Arnault, Kretinsky : comment le capitalisme flingue l'édition, Blast, 16 octobre 2024.

2. Synthèse - Chiffres de l'édition 2023-2024, p.14, Syndicat national de l'édition (SNE), 2024.

3. Guide pratique *Diffusion et Distribution*, Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2021. 4. Baromètre 2024 des usages d'achat et de lecture des livres imprimés, numériques et audio, SNE, 2024.

Les libraires

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Le libraire joue un rôle essentiel dans la diffusion des livres. Véritable « passeur », il permet d'établir un lien direct entre les ouvrages et les lecteurs en proposant une sélection variée d'ouvrages, en conseillant les lecteurs, en valorisant des auteurs et des éditeurs à travers des recommandations et des rencontres. Il gère un commerce dont les équilibres économiques demeurent complexes.

Ses missions sont :

- L'accueil de la clientèle et le conseil.
- Le suivi des commandes clients (en magasin et via Internet) et la vente aux collectivités.
- La connaissance de l'offre grâce à une veille sur les parutions, la lecture du fonds et des nouveautés.
- La valorisation de l'offre en magasin à travers la signalétique, l'aménagement des vitrines et des tables, le classement dans les rayons, la rédaction de coups de cœur, et la communication en magasin et via les supports numériques.
- L'animation des rencontres avec des auteurs et/ou la participation à des salons.
- La maîtrise des flux (choix des offices^{(G)*}, réassort^(G), et retours^{(G)*}, en collaboration avec les représentants, réception des colis et mise en rayon).
- La gestion de l'entreprise (suivi administratif et financier, gestion des ressources humaines).

* Glossaire, voir "droit de retour".

Les librairies se classifient selon deux typologies : l'assortiment proposé (généraliste ou spécialisée, comme la jeunesse, la BD, le manga ou la littérature étrangère) ; et l'offre proposée, outre la vente de livres neufs (papeterie, carterie, jeux, salon de thé, livres d'occasion). La taille et le fonctionnement de la librairie (un seul gérant ou une équipe) influencent son chiffre d'affaires. Sa rentabilité est l'une des plus faibles du commerce du détail.

Selon sa situation géographique, sa taille et ses choix de politique culturelle, la librairie, en tant que commerce culturel de proximité, peut interagir avec des collectivités territoriales (pour les ventes aux bibliothèques et aux établissements scolaires), avec des auteurs et/ou des festivals littéraires, et d'autres acteurs culturels (cinéma, théâtre...).

→ Formation

BUT information-communication, parcours métiers du livre et du patrimoine, licence pro librairie ou masters métiers du livre, CAP employé de librairie, brevet professionnel de libraire. L'École de la librairie est un acteur important de la formation.

→ Cadre professionnel

La rémunération du libraire varie en fonction de son statut, gérant ou employé, et du chiffre d'affaires. En 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, près de 50 % des gérants de librairie percevaient une rémunération inférieure au SMIC annuel brut et moins de 6 % percevaient une rémunération annuelle supérieure à 50 000 €¹.

LES LIBRAIRIES INDÉPENDANTES

Le ministère de la Culture à travers le Centre national du livre, propose un soutien et une valorisation des librairies indépendantes grâce à deux labels, LiR et LR, créés pour « soutenir et valoriser le travail de sélection, de conseil et d'animation culturelle réalisé par des librairies indépendantes qui jouent un rôle déterminant pour la promotion de la diversité éditoriale et qui participent à l'aménagement du territoire »².

La création de réseaux régionaux de librairies indépendantes, comme Chez mon libraire en Auvergne-Rhône-Alpes, permet de fédérer et de valoriser les librairies dites « indépendantes », c'est-à-dire n'appartenant pas à un groupe financier.

→ enjeux et perspectives

UN ÉLAN RÉCENT ET UNE FRAGILITÉ PERSISTANTE

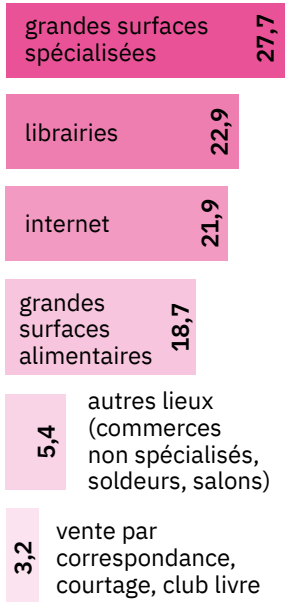
Le métier est soumis à une rude concurrence, notamment par les plateformes de vente en ligne, mais aussi par la popularité grandissante du livre d'occasion. Pourtant, la création de librairies a atteint un niveau record (environ 574 nouvelles librairies en France entre 2019 et 2023, selon le Syndicat de la librairie française), un phénomène post-COVID qui touche notamment les petites et moyennes communes. Cet élan semble guidé par une reconversion professionnelle et un acte militant pour développer un service culturel de proximité. En 2021, 29 % des librairies en Auvergne-Rhône-Alpes ont moins de 10 ans. Le nombre de créations a explosé depuis 2017 pour atteindre + 131 % en 2021. Une dynamique à relativiser puisqu'une grande part de ces créations peinent à trouver un modèle économique viable et qu'un libraire sur quatre envisage de transmettre son commerce dans les 5 ans³.

1. Le Baromètre régional de l'économie du livre, Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture, 2023. 2. Labels de Librairie indépendante de Référence et de Librairie de Référence, ministère de la Culture. 3. Le Baromètre régional de l'économie du livre, Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture, 2023. 4. Label LiR, CNL, 2024. 5. Les Chiffres de l'édition 2022-2023, p.7, Syndicat national de l'édition, 2023.

plus de
20 000
lieux de vente du livre
en France

environ
3 000
librairies indépendantes
dont 525 labellisées LiR
(librairies indépendantes
de référence) en 2024⁴

Répartition des parts de
marché des ventes de
livres imprimés neufs en
2022⁵ (en pourcentages) :



Propositions d'activités

- Rencontre avec un libraire autour de son métier, sous la forme d'échanges, de quiz, de jeu de piste, pour appréhender les réalités de cette profession et les enjeux économiques et culturels d'une librairie indépendante.
- Visite d'une librairie, pour découvrir la diversité de l'assortiment et appréhender les choix de valorisation en fonction de l'agencement (classifications, vitrines, coups de cœur...).
- Organisation d'un club de lecture, pour faciliter la découverte littéraire.
- Atelier de rédaction d'une fiche coup de cœur et/ou d'une critique, affichée en librairie, pour s'essayer à l'argumentation littéraire.
- Prise en main pour une journée du compte Instagram de la librairie, pour développer une communauté.
- Choix et mise en place d'ouvrages thématiques selon les fêtes, rentrée littéraire, saisons, actualités, pour adapter l'offre aux clients de la librairie.
- Réalisation d'une vitrine thématique (fabrication de mobilier, décoration, choix de livres), pour s'essayer à la valorisation d'une offre.
- Coconstruction et organisation d'une rencontre avec un auteur en librairie : concevoir, coordonner, communiquer, accueillir, animer.
- Organisation d'un escape-game au sein de la librairie, pour une approche ludique et décalée.
- Organisation d'un débat pour défendre différentes positions sur des sujets comme la loi sur le prix unique du livre (cf. p. 6) ou le rôle des librairies indépendantes, afin d'encourager la réflexion critique sur ce secteur.
- Mise en place d'un « cabinet d'ordonnances littéraires », des propositions de lectures adaptées au lecteur en fonction de ses envies, pour découvrir la littérature à travers le regard d'un libraire prescripteur.

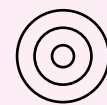
« Toi aussi, ouvre ta librairie ! », un projet avec la librairie Le Marque-Page - Les Héros de Papier

Atelier d'élaboration d'une librairie fictive et idéale par les élèves du **collège Raymon-Guelen**, mené par Véronique Montfort, gérante de la librairie **Le Marque-Page - Les Héros de Papier**, à Saint-Marcellin (38), dans le cadre de **Jeunes en librairie**, dispositif financé par le ministère de la Culture - DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.



Fiche technique

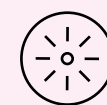
- Public : collégiens et lycéens.
- Durée : mai 2024, atelier de 2 h.
- Matériel spécifique : enveloppes contenant une fiche d'identité et un plan d'aménagement vierges.
- Rémunération du libraire.



Objectifs

→ Sensibiliser les élèves aux réalités et enjeux du métier de libraire en abordant les choix commerciaux liés à la gestion d'une librairie et la notion de biodiversité⁽⁶⁾.
→ Créer un espace d'échanges pour un public éloigné du livre autour de leurs pratiques et de leurs préférences de lecture.
→ Proposer une activité adaptée aux intérêts des participants et à leur éventuelle spécialité (économique, accueil, commercial, aménagement...).

→ Développer l'argumentation et l'esprit critique dans un cadre ludique et immersif.



Actions menées

- Présentation du métier de libraire (15 minutes).

- Atelier par groupes de 4 à 5 élèves, avec un ensemble de décisions à argumenter (1 h 15),
 - Fiche d'identité qui résume l'idée de la librairie : nom, librairie indépendante, généraliste ou spécialisée.
 - Localisation : sélection parmi trois communes locales, en tenant compte du nombre d'habitants, de la concurrence et des points d'attrait culturels.
 - Taille : 50 m², 100 m² ou 150 m² avec étage.
 - Mobilier : éléments à choisir (ordinateur, bibliothèque, canapé, table, plante...), dans la limite d'un budget défini.
 - Aménagement : plan à dessiner incluant les rayons, la caisse et le mobilier.
 - Planning : horaires et répartition du travail, dans le respect des contraintes légales.
 - Offre : sélection de quatre ouvrages dans un catalogue de diffusion, et calcul de la marge avec une remise de 36 % sur le prix d'achat.
- Restitution, en classe ou plus tard en librairie, du projet en expliquant les choix (30 minutes).

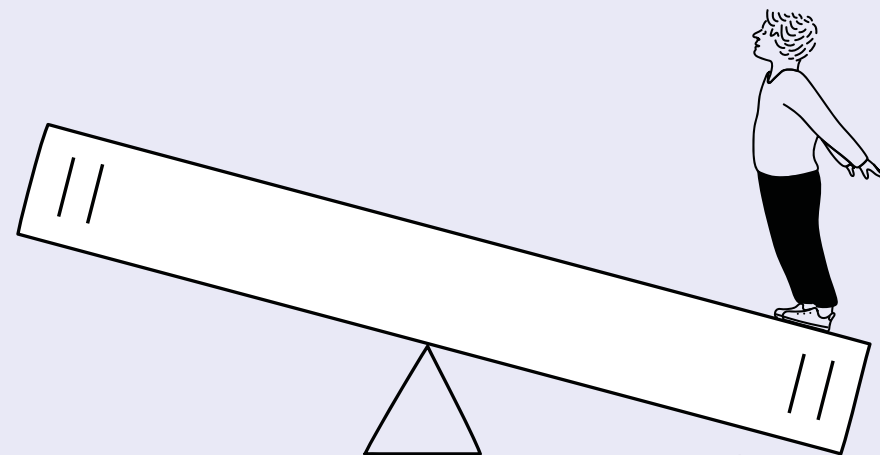
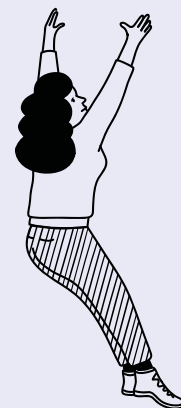
05.

La médiation du livre

Les bibliothécaires

Les organisateurs de manifestations littéraires

Les médiateurs



→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Le bibliothécaire travaille dans un lieu ouvert à tous pour faciliter l'accès et la découverte de fonds documentaires diversifiés. Une bibliothèque, qu'elle soit municipale ou intercommunale, départementale ou universitaire, requiert plusieurs types de postes : les services aux publics ; les collections ; l'informatique ; l'action culturelle ; les services aux chercheurs (pour les bibliothèques universitaires). Le terme de bibliothécaire, dans son emploi large, indique toute personne travaillant en bibliothèque, quelle que soit sa fonction.

Ses missions sont :

- L'accueil des lecteurs et l'assistance dans leurs recherches ;
- L'inventaire et la conservation de documents, suivant des méthodes spécifiques de classement et d'archivage ;
- La valorisation des collections par le biais de tables thématiques et d'animations ;
- L'achat des fonds documentaires ;
- La sauvegarde du patrimoine culturel et scientifique ;
- L'animation du lieu par la mise en place d'une programmation culturelle (rencontres, débats et ateliers).

Dans le cadre de la programmation culturelle, les bibliothécaires travaillent avec les libraires, les structures de l'Économie sociale et solidaires, socioéducatives, les festivals, les éditeurs ou les auteurs... Une bibliothèque est également en lien avec les sociétés de gestion collective, dont la SOFIA, dans le cadre du droit de prêt en bibliothèque qui assure aux auteurs et aux éditeurs une rémunération pour le prêt des œuvres et garantit aux bibliothèques leur « droit de prêter ».

Bibliothèque ou médiathèque ?

Le terme bibliothèque inclut les médiathèques, mot créé dans les années 1970 pour indiquer la pluralité des supports proposés à l'époque de l'avènement de nouveaux formats (microfilms, VHS, CD, CD-ROM, DVD...).

→ Formation

BUT information-communication parcours métiers du livre et du patrimoine, DU assistant des bibliothèques et de documentation, DEUST métiers des bibliothèques et de la documentation, licence lettres modernes, spécialisation métiers du livre, licence pro métiers du livre, master sciences de l'information et des bibliothèques, master métiers des bibliothèques et de la documentation, master métiers du livre et de l'édition, option bibliothèques, master valorisation du patrimoine textuel, création éditoriale et design numérique, ENSSIB¹...

→ Cadre professionnel

Pour devenir bibliothécaire, il existe deux types de concours d'entrée selon les types d'établissements :

- Le concours de la fonction publique d'État pour les bibliothèques d'État : établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, bibliothèques municipales classées (BMC), Bibliothèque nationale de France (BNF), Bibliothèque publique d'information (BPI).
- Le concours de la fonction publique territoriale qui donne accès aux bibliothèques municipales, intercommunales et départementales.

Les agents contractuels sont recrutés principalement en contrat à durée déterminée.

LA BIBLIOTHÈQUE « TROISIÈME LIEU »

Espaces dédiés aux livres, les bibliothèques sont aujourd'hui des lieux hybrides, véritables lieux de vie où l'action culturelle, environnementale et citoyenne peut s'ancrer : séances de cinéma, rencontres littéraires, participation à des festivals locaux ou événements nationaux (Nuits de la lecture, par exemple), débats sur des thématiques de société, actions « hors les murs », grainothèque, lieu de partage et de formation... Depuis le début des années 2010, la bibliothèque s'est approprié le concept de « tiers lieu » pour repenser la place et les missions des établissements de lecture publique avec un fonctionnement plus participatif et une réflexion sociale plus inclusive.

↑ enjeux et perspectives

LA LOI ROBERT DE 2021

Cette loi donne un cadre législatif précis aux bibliothèques territoriales. Elle conforte leur rôle, leurs missions et le développement de la lecture publique pour « garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs » et « favoriser le développement de la lecture », en mettant l'accent sur l'accessibilité des personnes handicapées aux collections et aux services. Cette loi consacre ainsi le rôle des bibliothèques dans la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme, la conservation et la transmission du patrimoine et l'exercice des droits culturels⁽⁶⁾, tout comme l'importance de la coopération avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.

16 000

bibliothèques en France qui constituent les premiers équipements culturels de proximité avec **40 %** des communes françaises desservies²

Dans le réseau des bibliothèques territoriales, on compte :

35 000

professionnels

quelque

70 000

bénévoles

(12 000 équivalents temps plein) œuvrant en particulier dans les petites communes³.

80 %

des personnes travaillant en bibliothèque sont des femmes

1. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

2. Activités des bibliothèques : synthèses annuelles, ministère de la Culture. 3. La place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales, rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, février 2022.

Propositions d'activités

- Rencontre avec un bibliothécaire autour de son métier, sous la forme d'échanges, de quiz, de jeu de piste, pour appréhender les réalités de cette profession et les enjeux de la lecture publique.
- Visite d'une bibliothèque, pour découvrir l'implantation des différents espaces, l'agencement des collections, la découverte de la politique documentaire, des outils et des choix de classification, des cotations...
- Atelier de découverte du patrimoine écrit et des fonds anciens, pour comprendre l'aménagement des réserves, la politique d'acquisition, la conservation, la restauration des documents et les choix de valorisation.
- Coconstruction et organisation d'une rencontre avec un auteur en bibliothèque : concevoir, coordonner, communiquer, accueillir, animer.
- Atelier de rédaction d'une fiche « coup de cœur » et/ou d'une critique, et affichage dans la bibliothèque.
- Fabrication de mobilier et de décoration (serre-livres ou présentoirs, par exemple), à base d'objets, notamment de livres recyclés, pour donner vie à certains espaces lecture de la bibliothèque.
- Organisation d'un club de lecture, pour faciliter la découverte littéraire et les échanges entre pairs.
- Mise en place d'un *speed-booking* ou d'une *battle*, pour présenter et défendre son livre préféré.
- Rendez-vous d'écoute ou sieste littéraire : un temps d'écoute d'un livre audio ou lu par un bibliothécaire, pour une découverte orale et/ou musicale d'un récit.
- *Open-mic*, lecture ou slam d'un texte écrit devant un public, mis en musique ou non, pour une appropriation oralisée des mots.
- Atelier de découverte de la langue des signes française, du fonds Facile À Lire (FAL) et/ou de l'audiodescription, pour vivre le rapport à la littérature par les sens et comprendre l'accessibilité sensorielle.
- Atelier *bookface*, photographie où l'on aligne son visage ou une partie de son corps avec la couverture d'un livre, pour partager ses lectures autrement.
- Mise en place d'un « cabinet d'ordonnances littéraires », des propositions de lectures adaptées au lecteur en fonction de ses envies, pour découvrir la littérature à travers le regard d'un bibliothécaire prescripteur.

« Les techniques du livre », un projet avec la médiathèque de Joyeuse

Réalisation d'un recueil de textes et d'illustrations poétiques par le **collège Vallée de la Beaume** (07) en partenariat avec la **médiathèque intercommunale de Joyeuse**, les **enseignants** de lettres et d'arts plastiques, l'enseignante-documentaliste, **Cheyne Éditeur**, maison spécialisée en poésie, l'illustratrice **Clothilde Staës** et l'auteur **Loïc Demey**.

Le projet est financé par la communauté de communes Pays Beaume-Drobie dans le cadre du CTEAC⁽⁶⁾ et coordonné par la médiathèque.



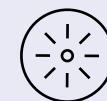
Fiche technique

- Public : collégiens (3 classes de 4^e).
- Durée : mars-juin 2023.
- Matériel spécifique : papiers, matériel de gravure.
- Rémunération de l'auteur, de l'illustratrice et de la maison d'édition.



Objectifs

- Fédérer plusieurs acteurs culturels et permettre de tisser des liens entre les partenaires autour d'un projet de territoire.
- Rendre la poésie accessible à tous, comme forme d'expression personnelle et créative.
- Incarner la littérature à travers plusieurs professionnels du livre, se familiarisant ainsi avec les rôles spécifiques de chacun dans le processus de création d'un livre.
- Travailler avec des adolescents, public peu touché par la médiathèque, et les engager dans un parcours de création abouti.



Actions menées

- Rencontres et ateliers : - Avec Cheyne Éditeur et Loïc Demey : présentation des étapes de l'édition d'un livre, du manuscrit à sa publication, et découverte des collections⁽⁶⁾ de la maison d'édition.
- Avec Loïc Demey : lecture de *Lao du Placard* (Cheyne, 2021), suivie d'un atelier d'écriture poétique (2 heures par classe) repris en classe avec les enseignants de lettres.
- Avec Clothilde Staës : atelier de gravures pour illustrer les textes des élèves (6 h par classe), en collaboration avec l'enseignant d'arts plastiques.
- Réalisation par Cheyne Éditeur du recueil distribué aux élèves.
- Exposition itinérante, au CDI du collège et à la médiathèque, pour valoriser les gravures des élèves, accompagnées des épreuves de l'illustratrice et d'une sélection d'ouvrages faite par la médiathèque.

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Une manifestation littéraire peut être organisée par des associations, des établissements de lecture publique ou des collectivités. C'est un projet artistique et culturel dont le format est multiple : fête du livre, festival ou salon du livre¹. Toutes ces manifestations promeuvent les œuvres et leurs auteurs auprès du grand public en proposant de rencontrer ces derniers dans le cadre d'événements festifs et saisonniers.

Les formes d'événements dépendent des territoires sur lesquels ils sont implantés (un quartier, une ville, un village ou plusieurs, une région ou l'ensemble du territoire...), des propositions d'animation (lectures, signatures, conférences, tables rondes, ateliers, spectacles...), des lieux choisis (une place, une plage, un chapiteau, une salle ou un théâtre, une école ou un café...).

Les missions des organisateurs de manifestations littéraires sont :

- L'élaboration de la programmation ;
- La recherche de financements (subventions publiques, mécénat, *sponsoring* ou financement participatif) ;
- La production de l'événement : invitation et organisation de la venue des auteurs et autres intervenants, invitation des modérateurs-animateurs, préparation des rencontres scolaires, organisation des stands de libraires ;
- La communication (supports visuels et relations presse) ;
- La gestion administrative (conventions, budgets, partenariats, contrats, rémunération des artistes et des intervenants) ;
- L'accueil des publics par une équipe professionnelle souvent secondée par des bénévoles.

Les manifestations littéraires rythment l'année culturelle et rassemblent de nombreux acteurs : auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, médiateurs et publics. Par leur ancrage territorial, elles contribuent à la promotion du livre et de l'actualité littéraire, aux côtés des lieux permanents, et, par leur dimension événementielle et de proximité, elles attirent aussi des publics plus éloignés du livre.

→ Formation

De nombreuses formations et une diversité de parcours conduisent à intégrer l'équipe d'une manifestation littéraire, notamment pour se former au volet administratif et à la gestion d'un projet : licence pro gestion de projets et structures artistiques et culturels, BUT gestion administrative et commerciale des organisations, master de gestion de projets culturels...

→ Cadre professionnel

80 % des manifestations littéraires sont portées par des associations à but non lucratif, dont les équipes, souvent restreintes, sont constituées à 60 % de bénévoles et à 12 % de salariés en CDI². Les structures emploient également de nombreux salariés à durée déterminée, ainsi que des intermittents, notamment pour la production et la technique.

LES MODÉRATEURS-ANIMATEURS

Essentiel au bon déroulement d'une rencontre avec un ou plusieurs auteurs, le modérateur-animateur facilite l'accès à l'œuvre et à l'auteur pour le public. Il apporte dynamisme et clarté à l'échange et facilite la prise de parole de l'auteur, tout en se faisant porte-parole du public. Prestataire ou maillon visible de l'équipe, les modérateurs-animateurs ont une certaine responsabilité quant à la réputation et la qualité de l'événement. Ils se doivent d'être en relation étroite avec l'équipe pour préparer au mieux la rencontre. Les rencontres d'auteurs peuvent être accompagnées par des interprètes en langue des signes française et/ou en langue étrangère.

→ enjeux et perspectives

UNE FRAGILISATION ACCRUE DES FESTIVALS

Les manifestations littéraires, gratuites la plupart du temps et ouvertes aux publics les plus divers, sont confrontées à l'explosion de leurs dépenses (logistique et sécurité) et à la stagnation de leurs recettes, majoritairement constituées de subventions des collectivités territoriales et de l'État⁴. Plus que les festivals d'autres secteurs culturels, elles éprouvent davantage de difficultés à trouver du mécénat ou des formes de parrainage. Pourtant, elles sont un lieu vivant de l'interprofession, favorisent la découverte littéraire, contribuent à soutenir l'économie locale d'un territoire et apportent à ce dernier une importante valeur ajoutée.

La France se caractérise par un nombre particulièrement élevé de salons et de festivals littéraires.

12 %

des 7 300 festivals culturels français concernent le livre et la lecture.

soit un peu moins de

900

manifestations littéraires³

dont

150

en Auvergne-Rhône-Alpes

1. Le salon se distingue du festival par la commercialisation des stands aux éditeurs, mais les modèles ont fortement évolué dans les dernières années.

2. États généraux des festivals et des salons du livre, SOFIA, 2023. 3. Ibid. 4. Le Réseau des événements littéraires et festivals (RELIEF) a notamment lancé une « alerte rouge sur les manifestations littéraires » en 2025.

Propositions d'activités

- Rencontre avec un organisateur de festival autour de son métier, sous la forme d'échanges, de quiz, de jeu de piste, pour appréhender les réalités de cette profession.
- Conception d'un festival fictif en intégrant différentes contraintes (thématique, localisation, public, budget, partenaires, écoresponsabilité...), pour comprendre les enjeux et les réalités du métier.
- Réalisation d'une affiche d'un festival littéraire, pour appréhender une thématique littéraire et l'illustrer.
- Élaboration d'une « carte blanche », pour expérimenter les enjeux de la programmation littéraire en fonction des appétences des publics.
- Mise en place d'un comité de lecture, pour mobiliser des publics plus éloignés du festival ou de la littérature.
- Élaboration d'un programme de visites de lieux naturels, culturels ou patrimoniaux, autour d'une œuvre littéraire, pour créer des passerelles entre différents domaines culturels.
- Réflexion sur l'accessibilité des propositions littéraires d'un festival, pour inclure l'ensemble des publics, notamment les personnes en situation de handicap.
- Coconstruction d'une rencontre avec un auteur : concevoir, coordonner, communiquer, accueillir, animer.
- Réalisation d'une *battle* littéraire, avec possible retransmission sur une webradio, pour défendre un livre, le recommander ou le critiquer, et exposer ses arguments.
- Mise en place d'un « cabinet d'ordonnances littéraires », des propositions de lectures adaptées au lecteur en fonction de ses envies, pour découvrir la littérature à travers le regard d'un organisateur de festival prescripteur.

« Le comité Ado », un projet avec les Cafés Littéraires de Montélimar

Participation d'élèves volontaires du **collège Europa** au « comité Ado » du festival les **Cafés Littéraires de Montélimar** (26) dédié aux auteurs et à la littérature contemporaine, à travers des lectures et des discussions.

Le projet est coordonné et financé par le festival, en partenariat avec un comédien et l'enseignante-documentaliste du collège.



Fiche technique

- Public : adolescents de 13 ans et plus, 12 à 20 participants.
- Durée : septembre 2023-juin 2024.
- Matériel spécifique : livres achetés ou prêtés.
- Rémunération de l'auteur invité pour une demi-journée et d'un comédien pour trois demi-journées.



Objectifs

→ Mobiliser des publics éloignés socialement ou géographiquement du festival en les rendant acteurs de moments forts, construits et choisis par eux.
→ Valoriser les lectures des jeunes, leurs points de vue et leur permettre de rencontrer les auteurs des livres.
→ Renforcer les compétences d'argumentation, l'aisance à l'oral et la confiance en soi.



Actions menées

- Discussions hebdomadaires, sur la pause méridienne, animées par l'enseignante-documentaliste, pour débattre des livres lus.
- Préparation et animation d'une rencontre publique avec un auteur par les adolescents lors des Cafés Littéraires ou en dehors du cadre du festival.
- Atelier d'oralité avec un comédien pour préparer l'animation des rencontres.
- Participation au choix du lauréat du prix « C'est super », ainsi qu'au dévoilement de la programmation du festival lors de la conférence de presse.
- Échanges avec le comité de lecture adulte qui réalise la programmation du festival pour défendre leurs livres préférés.
- Déplacement dans différents festivals, en tant que spectateurs ou en tant qu'acteurs, par exemple, en présentant leurs coups de cœur de l'année lors de la Fête du livre jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Les médiateurs

→ Rôle et place dans la chaîne du livre

Le médiateur culturel est un intermédiaire qui facilite l'accès aux œuvres et aux auteurs pour l'ensemble des publics, parfois éloignés du livre et de la lecture, par le biais d'actions de sensibilisation (ateliers, parcours pédagogiques, rencontres...). Ces actions sont adaptées en fonction des publics, des lieux et des partenaires. Le médiateur peut être indépendant ou travailler au sein des établissements scolaires, associations culturelles et socioculturelles, centres sociaux, accueils de loisirs, hôpitaux, maisons de la petite enfance, établissements pénitentiaires...

Ses activités recoupent les préoccupations d'une pluralité d'autres acteurs, comme les animateurs culturels ou les lecteurs-bénévoles et, au sens large, les bibliothécaires et les enseignants. Il est en lien avec tous les acteurs de l'écosystème du livre pour la mise en place de projets d'action culturelle autour du livre et de la lecture.

→ Formation

BUT carrières sociales, parcours animation sociale et socioculturelle, licence et master lettres modernes, spécialisation métiers du livre, licence sciences sociales, parcours animation sociale, éducative, culturelle et de loisirs, licence professionnelle métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle, master médiation culturelle et communication internationale, master livres et médiations, master sciences de l'éducation, parcours animation et éducation populaire...

→ Cadre professionnel

Bénévole, indépendant, salarié du secteur privé ou employé de la fonction publique, le médiateur peut avoir différents statuts qui définissent ses conditions de travail et sa rémunération.

LA MÉDIATION, UNE NÉCESSITÉ

La médiation joue un rôle capital dans le rapport des publics aux œuvres. Elle permet de relier les œuvres à un public par l'intermédiaire d'actions et d'outils d'animation. À partir des années 2000, se développent des dispositifs impulsés par le ministère de la Culture ou les collectivités territoriales, la plupart du temps en concertation avec l'Éducation nationale, tels que les prix littéraires des lycéens et apprentis ; D'un monument l'autre : un site, un écrivain ; Création en cours ; Les petits champions de la lecture ; Lecture à voix haute ; le Printemps des Poètes ; Dis-moi dix mots ; Partir en livre ; Les Nuits de la lecture ; Premières Pages, Jeunes en librairie... Le déploiement des dispositifs de médiation, dans le temps et dans les lieux les plus divers, a un impact prégnant sur l'écosystème du livre par la multiplicité des échanges interprofessionnels et pluridisciplinaires que la médiation rend possible. L'action traditionnelle du secteur socioculturel auprès des publics de proximité, dits « éloignés » ou « empêchés », vient s'offrir avec la pratique et la médiation culturelle.

→ enjeux et perspectives

LA RECOMMANDATION ENTRE PAIRS

La digitalisation des pratiques culturelles a transformé les canaux de recommandation de livres, notamment avec l'essor de BookTok. À l'image d'un club de lecture virtuel, les BookTok sont des vidéos courtes, chroniques « émotionnelles » et personnelles de lectures, publiées sur le réseau social TikTok. Ce phénomène touche le marketing du livre, comme l'illustre l'apparition de sections « succès sur BookTok » sur certains sites des éditeurs ou en librairie. Toutefois, pour les 15-24 ans, la recommandation d'un proche demeure le principal facteur d'achat de livres¹. Les conseils d'influenceurs sont en dernier recours, tandis que ceux de journalistes littéraires ou d'enseignants restent significatifs.

57 %

des élèves ont bénéficié d'au moins une action d'EAC en 2023-2024² :

39 %

dans le premier degré

84 %

au collège

79 %

au lycée général et technologique

64 %

au lycée professionnel

1. Les Français et la lecture en 2023, Centre national du livre, 2023. 2. L'éducation artistique et culturelle au bénéfice des élèves de l'enseignement scolaire, Cour des comptes, 2025.

Propositions d'activités

- Animation d'une « cartographie sensible du livre », pour identifier le « maillage territorial » des lieux du livre de son territoire.
- Réalisation en groupe d'une fresque de la lecture, de la naissance à la fin de vie, pour comprendre la variété du rapport de chacun à l'objet livre.
- Réalisation d'une enquête sur les habitudes de lecture de proches, de collègues ou d'inconnus, pour comprendre ce qui influence les choix de lecture et/ou d'achat de livres.
- Mise en place de jeux interactifs (type jeux de société) tels que « la vie d'un livre », « jeu de l'oie », « jeu de piste », pour mieux comprendre les grandes étapes de la chaîne du livre.
- Organisation d'un atelier d'arpentage littéraire, une promenade collective dans un espace naturel, ponctuée de lectures.
- Organisation d'une « brigade de lecture », des lectures spontanées dans l'espace public, pour toucher un public éloigné de l'accès au livre et à la lecture.
- Fabrication de cabanes de lecture, à base de matériaux recyclés, pour créer des coins de lecture propices et adaptés aux thématiques des ouvrages.
- Réalisation de *BookTube* (vidéo, souvent publiée sur YouTube, dans laquelle une personne partage ses avis et recommandations sur des livres) ou de capsules sonores, pour faire connaître un ouvrage et partager ses lectures.
- Mise en place d'un atelier culinaire (goûter-lecture, dégustation...) ou de réalisation artistique (danse, chant, cirque...) autour d'un conte ou d'un récit connu, pour faciliter le rapport à l'écrit et l'approche sensible de la lecture.
- Mise en place d'un atelier de découverte de la langue des signes française (LSF) et/ou de l'audiodescription, pour vivre le rapport à la littérature par les sens et comprendre l'accessibilité sensorielle.
- Organisation de rendez-vous d'écoute ou de sieste littéraire, un temps d'écoute d'un livre audio ou lu, pour une découverte orale et/ou musicale d'un récit.
- Fabrication d'une boîte à livres pour aménager un espace de partages dédié aux livres.

« Le miroir recollé », un projet Culture et Santé avec l'AAPEI Epanou

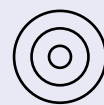
Réalisation d'une exposition et de son catalogue à partir d'ateliers d'écriture et de photographies avec un groupe d'adultes en situation de handicap, menés par **Estelle Dumortier**, autrice, et **Nadine Barbançon**, photographe, et accompagnés par l'**AAPEI Epanou**, association d'assistance et de bienfaisance au service des personnes déficientes intellectuelles ou porteuses d'autisme, en collaboration avec l'espace d'art contemporain L'Angle à La Roche-sur-Foron (74).

Un projet porté par InterSTICES, association régionale qui accompagne les professionnels pour développer des projets artistiques dans les espaces de soin, et financé dans le cadre de Culture et Santé.



Fiche technique

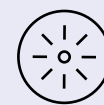
- Public : 20 adultes de 4 structures de l'AAPEI Epanou (SAVS Archim'aide, dispositif départemental Horizon, ESAT du Parmelan, PUV-PHV Les Hauts de Chosal).
- Durée : janvier 2023-février 2024.
- Matériel spécifique : matériel de photographie, d'écriture, casques audio, affichages, écran de projection.
- Rémunération d'une autrice et d'une photographe (5 journées chacune).



Objectifs

- Interroger les représentations du handicap et déconstruire les idées reçues en donnant la parole aux personnes concernées.
- Faire entendre la voix des participants à travers des écrits individuels et collectifs et questionner leur(s) place(s) dans la société.
- Réalisation de portraits par les participants pour leur permettre de montrer leur handicap par leur propre regard.

→ Se questionner sur la notion de visibilité du handicap dans les espaces publics à partir du projet global « In (dits) visibles » qui associe les dire, la voix et le visible, tout en intégrant les notions du groupe et d'individu que l'on ne peut diviser.



Actions menées

- 5 ateliers d'écriture avec l'autrice et la photographe pour produire des textes et des portraits des participants.
- Création d'un livret de médiation avec huit participants accompagnés par l'espace d'art contemporain L'Angle.
- 2 jours de sensibilisation à la médiation, pour les participants volontaires.
- Conception de l'exposition en trois parties « Corroborer / évocation / miroir recollé », avec une mise en voix, par l'autrice, des textes écrits.
- 1 jour de formation à la médiation.
- Visites guidées de l'exposition *Le miroir recollé*, coanimées par certains participants.

Ressources et démarches

Identifier un intervenant de la chaîne du livre

Associer des partenaires

Cadrer et budgéter un projet d'action culturelle

Financer un projet d'action culturelle

Pour aller plus loin

Glossaire

Le bon déroulement d'un projet d'action culturelle requiert plusieurs étapes, de sa conception jusqu'à son évaluation.

Cette partie propose un certain nombre d'éléments nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action culturelle autour du livre et de la lecture, en faisant le choix d'indiquer un ensemble de partenaires et de sites qui pourront accompagner le montage du projet et apporter les premières réponses aux questions suivantes : comment identifier et contacter un intervenant de la chaîne du livre ? Pourquoi et comment associer des partenaires culturels ou socioéducatifs ? Comment cadrer et budgéter un projet ? Comment le financer ?

Il existe une variété de professionnels du livre, qui peuvent sembler peu accessibles. Le choix de l'intervenant se fait en fonction du projet, du territoire, des partenaires et des publics visés. Sur chaque territoire, il existe des personnes et structures ressources.

→ Les Structures régionales du livre (SRL)

Les SRL, financées par les Régions et les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), soutiennent et accompagnent les professionnels par un ensemble d'actions d'information et de conseil, de formation, de promotion et d'initiatives de coopération sur le territoire. Œuvrant au cœur de l'interprofession du livre et au contact de l'ensemble des métiers, elles sont une porte d'entrée vers la diversité des intervenants possibles en région.

Les associations professionnelles régionales de libraires ou d'éditeurs permettent aussi d'entrer en contact avec des représentants des métiers.

La liste de l'ensemble des SRL est disponible sur le site de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL).

Dans chaque région, les annuaires et les cartographies des professionnels du livre, ainsi que les contacts des équipes, sont disponibles sur les sites de la SRL.

→ La Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL)

La FILL rassemble les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation au sein d'un réseau national. Espace d'observation et d'analyse, la FILL offre de nombreux outils, comme le référencement des organismes professionnels à travers un annuaire.

→ La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse

La Charte, dont la première mission est la défense des droits et du statut des auteurs et autrices, assure la promotion de la littérature jeunesse à travers ses actions culturelles. Elle propose de nombreuses ressources pour organiser une rencontre, ainsi qu'un répertoire des auteurs et illustrateurs adhérents de la Charte.

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

● **Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture** est une association interprofessionnelle financée par la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, qui accompagne tous les acteurs de la chaîne du livre à travers de nombreuses actions et ressources : ateliers de professionnalisation, journées professionnelles ou interprofessionnelles, groupes de travail, promotion de la production littéraire et éditoriale, études et observation de la filière, etc. Elle est aussi l'opérateur de plusieurs dispositifs d'EAC (Prix littéraire des lycéens et apprentis, Jeunes en librairie) et de soutien aux auteurs, éditeurs et libraires, financés par la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Au sein de l'association, les différents pôles d'activités (Auteurs et festivals ; Action territoriale, Bibliothèques et EAC ; Économie du livre ; Patrimoine) peuvent aider à monter un projet avec des intervenants de la chaîne du livre. De nombreuses ressources sont également disponibles pour accompagner les porteurs de projets, notamment l'annuaire des auteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui référencent près de 800 auteurs ainsi que leurs activités de médiation. Les cartographies et les annuaires des bibliothèques, des librairies indépendantes, des maisons d'édition et des festivals, sont également des outils précieux.

Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture coordonne par ailleurs un Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC) dédié à la littérature. Cet espace d'échange, de formation et de partage d'expériences se veut militant et fédérateur, et défend la place de la littérature, sous toutes ses formes, dans le champ de l'EAC et, plus largement, de l'action culturelle. En partenariat avec les Académies de la région et les acteurs du livre, le PREAC littérature organise un cycle de formations (Rencontres nationales et Résonances régionales) ouvert aux enseignants, professionnels du livre, de la lecture et de l'action culturelle, acteurs de l'éducation populaire..., et produit des ressources pédagogiques pour accompagner les médiateurs dans leur travail autour de la transmission du livre et de la lecture en direction des publics les plus larges.

Identifier un intervenant de la chaîne du livre

● **Chez mon libraire** est une association professionnelle qui rassemble un grand nombre de librairies indépendantes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle œuvre pour la formation des libraires et l'avenir du métier de libraire, dans un esprit solidaire. Elle propose également un portail de géolocalisation des stocks des librairies adhérentes, qui permet de commander et de réserver des ouvrages.

● **EIRA** est une association regroupant des maisons d'édition indépendantes d'Auvergne-Rhône-Alpes qui partagent des objectifs de coopération et de professionnalisation. Elle valorise l'édition indépendante à travers des événements tels que le salon Magnifique Livre, à Lyon.

● **Les Éditeurs solidaires en Auvergne-Rhône-Alpes** est une association d'éditeurs de livres papier pratiquant majoritairement l'autodiffusion de leurs ouvrages. Elle a pour but la défense, la diffusion et la promotion de l'édition indépendante. Elle organise notamment le salon Livres en M'Ain.

● **ADEIRAA** est l'association des éditeurs indépendants de Rhône-Alpes et d'Auvergne qui regroupe une vingtaine de maisons d'édition, dont un grand nombre sont basées à Saint-Étienne, où elle organise notamment plusieurs salons du livre.

● **L'Épicerie séquentielle** est un collectif d'auteurs et d'autrices de bandes dessinées installés à Lyon, dont les objectifs sont la valorisation du 9^e art dans la région et la mise en réseau des artistes. Il est à l'origine des « Rues de Lyon », initiative éditoriale en circuit court et au modèle économique originale, ainsi que des « Rues des sciences », consacrées à l'actu scientifique lyonnaise en BD.

● **Les professionnels du livre.** Les librairies, les festivals et les bibliothèques sont en lien régulier avec des auteurs, des illustrateurs et des éditeurs et peuvent donc être une source précieuse de recommandation. Le cas échéant, la mutualisation peut être envisageable. Les cartographies en ligne sur le site d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture permettent de repérer les différents acteurs et lieux du livre sur un territoire.

Un projet d'action culturelle avec des professionnels du livre se développe et s'enrichit grâce à l'association de partenaires opérationnels, notamment des structures culturelles, socioculturelles ou socioéducatives présentes sur le territoire.

En effet, la pluralité de ces partenaires constitue un atout pour la réussite du projet, la pluridisciplinarité et la diversité des pratiques, nourries par la coopération, permettant une meilleure compréhension des réalités de chacun. Cette pluralité enrichit les perspectives sur le territoire, donne de l'ampleur au projet qui pourra ainsi s'adresser à des publics plus larges. Les porteurs de projet auront donc intérêt à repérer les structures partenaires potentielles sur leur territoire.

Les réseaux de partenaires

Ces structures sont souvent fédérées en fonction de leurs activités et de leurs publics, au niveau national, régional ou départemental, à travers des réseaux ou des fédérations. Les structures socioéducatives sont organisées par fédération (CEMÉA, Maisons des Jeunes et de la Culture, réseau des Créfad, Ligue de l'enseignement, Peuple et Culture, etc.). Les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) jouent un rôle-clé dans l'animation et la coordination des politiques publiques dans les domaines du sport, de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement civique et de l'éducation populaire à l'échelle régionale.

Plus largement, les Directions régionales des affaires culturelles et les collectivités territoriales, tout comme les Délégations académiques aux arts et à la culture (Éducation nationale), sont des acteurs importants pour le montage, l'accompagnement et le financement de projets d'action culturelle (cf. « Financer un projet d'action culturelle », p. 62).

En pratique

Coopérer à l'échelle d'un territoire permet de mieux répondre aux attentes des publics. Pour cela, il est recommandé de rencontrer le plus en amont possible et au cours de réunions régulières les partenaires du territoire afin de :

- Partager ses diagnostics du territoire.
- Comprendre les enjeux des partenaires.
- Se nourrir et nourrir son projet du regard des autres acteurs.
- Utiliser les compétences spécifiques de chacun.
- Communiquer régulièrement pour se tenir informés.

Ces temps de rencontres sont indispensables pour penser un projet dans un esprit de confiance qui assurera la réussite du projet.

Associer des partenaires

Le budget

L'action culturelle repose sur le principe de la gratuité pour les participants. La planification d'un projet d'action culturelle nécessite un budget à l'équilibre, anticipé, adapté et ajusté au fur et à mesure de l'avancement du projet. Cela facilite son bon déroulement et contribue à l'adhésion des financeurs.

Coûts à prévoir

- Rémunération des intervenants, de leurs frais de déplacement et de repas.
- Besoins de matériel (livres, fournitures...).
- Frais de déplacement des participants.
- Billetterie (musée, spectacle...).
- Location de lieux.
- Supports de communication (création et impression de flyers, affiches, programmes...).
- Imprévus (environ 10 % du budget total).

Sources de financement

- Subventions publiques et privées (cf. « Financer un projet d'action culturelle », p. 62).
- Apport de la structure organisatrice (établissement scolaire, association, collectivité, entreprise...).
- Financement participatif (pour les enseignants : « La Trousse à projets »)
- Apport en nature à valoriser (mise à disposition de locaux, ressources humaines ou prise en charge de la gestion administrative...).

La convention de partenariat

Une convention formalise les engagements de chacune des parties impliquées dans un projet : structure porteuse, intervenants, partenaires institutionnels, l'Éducation nationale ou une collectivité territoriale, par exemple, et autres partenaires potentiels. Elle permet de fixer les obligations et les responsabilités dans la mise en œuvre du projet : description du projet, engagements des parties, modalités financières, évaluation du projet.

La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse propose un modèle de convention pour l'organisation de rencontres avec des auteurs. Sur les modalités conventionnelles, la trame de ce document peut être aisément adaptée pour d'autres professionnels du livre.

La rémunération d'un professionnel du livre

Les intervenants sont rémunérés en fonction de leur statut et de la nature de l'activité, en salaire (contrat de travail), en droits d'auteur (pour les artistes-auteurs) ou en honoraires (statut de travailleur indépendant, profession libérale, entrepreneur et/ou micro-entrepreneur). Pour ces deux derniers cas de figure, l'intervenant devra émettre une facture ou une note de droits d'auteur.

Les modalités de règlement et le temps de travail pris en compte doivent être fixés en amont du projet. Le montant de la rémunération doit être établi avec l'intervenant. Pour les auteurs, la Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse recommande des tarifs d'intervention à la journée ou demi-journée, réévalués chaque année.

RÉMUNÉRER UN AUTEUR

Le régime social spécifique des auteurs induit des particularités quant à leur rémunération. Les structures régionales du livre constituent une ressource pour en préciser les modalités selon les cas (cf. p. 60).

Tout d'abord, dans le champ du livre, le régime social d'artiste-auteur concerne aussi bien les écrivains que les scénaristes de bande dessinée, les traducteurs, les dessinateurs et les illustrateurs.

Tout organisme ou structure, privé ou public (association, collectivité territoriale, établissement scolaire...), peut rémunérer un auteur en droits d'auteur dans le cadre d'une rencontre et est ainsi désigné par le terme « diffuseur ». Ce dernier doit s'enregistrer en tant que diffuseur sur le site de l'URSSAF artiste-auteur et déclarer l'ensemble des rémunérations versées sous forme de droits d'auteur.

→ aller plus loin

- Les recommandations en matière d'organisation, de tarifs et de pratiques de La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse.
- Le guide pratique sur la rémunération des auteurs et les modèles de note de droits d'auteur de la Société des gens de lettres (SGDL).
- L'Outil magique de la Charte des auteurs et des illustrateurs et la calculatrice des droits d'auteurs de la SGDL, pour calculer les cotisations à payer.

Le financement des projets d'action culturelle varie selon le territoire, le public et le contenu. Il peut relever de fonds publics ou privés. Les projets font souvent l'objet de financements croisés qui nécessitent d'être anticipés. Il est donc important de se renseigner à l'avance sur les options disponibles, les critères d'éligibilité et le calendrier.

→ Les DRAC (Direction régionale des affaires culturelles)

Elles sont un service déconcentré du ministère de la Culture qui coordonne et met en œuvre la politique culturelle de l'État.

→ Les Régions

En fonction de leurs politiques publiques en matière d'action culturelle et d'EAC, il existe des dispositifs ou des projets spécifiques, notamment à destination des lycéens et des apprentis.

→ Les Départements

En fonction de leurs politiques publiques en matière d'action culturelle et d'EAC, il existe des dispositifs ou projets spécifiques, notamment à destination des collégiens.

→ Les Communautés de communes

En fonction de leurs compétences et des politiques qu'elles développent, elles peuvent disposer de financements pour des projets d'action culturelle, et porter elles-mêmes des appels à projets ou des résidences artistiques, notamment dans le cadre des contractualisations engagées avec l'État, la Région, les Départements (CTEAC, Projets culturels de territoire).

→ Les communes

Chargées des écoles primaires, elles peuvent à ce titre proposer un financement pour un projet d'EAC.

En fonction du territoire où se construit le projet, il convient de prendre attache avec les collectivités compétentes et le service de l'État concerné. Leurs coordonnées sont accessibles sur leurs sites qui référencent également les appels à projets et les résidences d'auteurs ou d'illustrateurs⁽⁶⁾.

→ Le Centre national du livre (CNL)

Les dispositifs des Masterclass d'auteurs du livre et de l'écrit et des bourses de résidence d'auteurs à l'École permettent la rencontre entre une classe et un auteur pour valoriser le livre et la création littéraire.

→ Les sociétés de gestion de droits d'auteur

Elles attribuent des soutiens aux projets d'action culturelle : la SOFIA (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit) et la SCAM (Société civile des auteurs multimédia).

→ Le mécénat

Il existe une pluralité d'aides privées, provenant de fondations ou d'organisations impliquées dans la promotion de la culture et de la lecture.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les **DAAC** (Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle / Délégation académique aux arts et à la culture) conseillent les enseignants dans leurs projets artistiques et culturels. Elles peuvent les accompagner dans le montage financier et en faciliter la mise en œuvre.

L'administration de l'Éducation nationale est présente dans chaque région et chaque département, en tant que services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale : les régions académiques, les académies et les directions des services départementaux de l'Éducation nationale.

ADAGE (Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle) est la plateforme dédiée au montage de projets d'EAC pour les personnels de l'Éducation nationale. Elle permet de mobiliser des financements et d'accéder à une cartographie de partenaires culturels locaux et nationaux. Dans les établissements du second degré, le référent culture est chargé de la coordination générale des projets d'EAC.

La **part collective du pass Culture** permet aux enseignants de financer des activités d'EAC et aux professionnels de proposer des offres culturelles aux établissements scolaires (en demandant leur référencement sur ADAGE et en créant leur compte professionnel pass Culture). Elle s'applique aux élèves de la 6^e à la Terminale des établissements publics et privés sous contrat.

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

● **La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes** intervient dans le domaine du livre et de la lecture à travers diverses actions. Les conseillers Livre et Lecture accompagnent les collectivités territoriales et les milieux professionnels autour des enjeux de lecture publique et de filière, et sont les interlocuteurs des Contrats territoire lecture (CTL)⁽⁶⁾. Les conseillers Action culturelle et territoriale soutiennent les collectivités et les acteurs locaux sur les questions de médiation et de transmission culturelle, en étant notamment les interlocuteurs de l'État pour les contractualisations (CTEAC⁽⁶⁾, PLEAC, Projets culturels de territoire), dans le cadre du contrat de plan État-Région.

La DRAC pilote également Jeunes en librairie, un dispositif d'EAC destiné aux collégiens et lycéens, visant à encourager la lecture personnelle, la découverte de la chaîne du livre, et l'achat de livres en librairie. Il est coordonné par Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture, en partenariat avec les DAAC de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon, et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

● **La Région Auvergne-Rhône-Alpes** participe au développement d'actions de médiation sur les territoires, notamment à travers les contractualisations dont elle est partenaire (CTEAC, PLEAC, Projets culturels de territoire), dans le cadre du contrat de plan État-Région. Elle porte aussi, avec le soutien de la DRAC et le concours d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture, le Prix littéraire des lycéens et apprentis qui favorise la découverte de la création littéraire et graphique contemporaine, à travers la lecture et la rencontre des élèves avec des auteurs de romans et de bandes dessinées. Ce prix est un dispositif d'EAC au long cours, qui permet aux élèves de s'essayer à une pratique artistique proposée en classe à partir des ouvrages en lice pour le prix.

● Les politiques concertées entre l'État et la Région

dans le domaine du livre et de la lecture soutiennent le développement de ce secteur par le biais de dispositifs tels que les **Bourses d'écriture et de traduction à destination des auteurs, dessinateurs, illustrateurs, scénaristes de bandes dessinées et traducteurs ; le Contrat de filière Livre**, qui associe la Région et l'État (via le Centre national du livre et la DRAC) pour soutenir les librairies et les maisons d'édition indépendantes (entre autres, sur un volet dédié aux projets d'action culturelle). Ces dispositifs financés par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont coordonnés par Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture.

● **MYRIADE**, la plateforme collaborative des acteurs de l'action culturelle en région Auvergne-Rhône-Alpes est un projet porté par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du contrat de plan État-Région. Cet outil numérique coopératif favorise le partage d'expériences et le développement de projets d'action culturelle ambitieux dans l'ensemble du territoire régional.

Une version numérique de cette publication est disponible sur le site d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture. Cette version inclut des liens vers des sites et des documents complémentaires qui permettent d'approfondir certains sujets.

FORMATION - PARCOURS - MÉTIERS

- [MobiLisons n° 6 - Les métiers du livre](#), Mobilis (2021).
- [Répertoire des formations aux métiers du livre](#), FILL (2023).
- [Portail des métiers du livre](#), BNF.

CHAÎNE DU LIVRE

- [Comprendre la chaîne du livre](#), Labo de l'édition (2023).
- [Comprendre et connaître la chaîne du livre](#), ENSSIB (2013).
- [Comment bien travailler ensemble dans l'écosystème du livre ?](#), Normandie Livre & Lecture (2024).
- [De l'auteur aux lecteurs : la chaîne du livre](#), Écla Aquitaine (2016).

LIVRE ET ACTION CULTURELLE

- [Dossier EAC : place au livre](#), FILL (2020).
- [Projets d'éducation artistique et culturelle avec les métiers du livre](#), proposé par le PREAC spectacle vivant Pays de la Loire (2024).
- [La médiation littéraire](#), Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur (2023).
- [EAC : construire ensemble](#), Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur (2022).
- [Le goût du livre et de la lecture](#), plateforme éducol (2025).
- [Mettre en place un projet autour de la lecture](#), FILL (2021).
- [Comment accueillir un auteur ? De la dédicace à la résidence](#), Livre et Lecture Bretagne (2012).
- [Ma résidence d'auteur par étapes](#), Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture (2023).
- [Bourse de résidence d'auteurs à l'école](#), CNL.
- [Histoires de dire... encore : guide d'animations pédagogiques et culturelles](#), Centre ressources illettrisme et Médiathèque départementale de l'Isère (2020).
- [Lire en établissements de santé et médico-sociaux](#), FILL.
- [La BD en classe](#), Syndicat national de l'édition (2024).
- [La fabrication d'une bande dessinée](#), L'École des loisirs (2020).
- [L'association RELIEF](#) (Réseau des événements littéraires et festivals).

ET PLUS LARGEMENT

- [Éducation artistique et culturelle](#), ministère de la Culture.
- [Mener un projet avec ses élèves](#), plateforme éducol.
- [Ma campagne de financement participatif](#), Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture (2018).
- [Réussir la généralisation de l'éducation artistique et culturelle](#), INET et commission culture de France urbaine (2018).
- [L'évaluation de la politique d'éducation artistique et culturelle : quelles modalités, quels indicateurs ?](#), IGEN et IGAENR (2017).
- [Évaluer l'impact social de son action culturelle](#), CRESS Auvergne-Rhône-Alpes (2021).

PATRIMOINE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- [Le Colporteur en Auvergne-Rhône-Alpes](#), blog coopératif des professionnels du patrimoine écrit et graphique, propose des expositions et outils empruntables et des fiches projets pour monter des ateliers clés en main. Par exemple, [L'Exprimante](#) est un distributeur automatique de presse ancienne, adaptable pour des projets d'action culturelle au sein des bibliothèques et des établissements scolaires.
- [Le Patrimoine sort de sa réserve !](#), panorama de projets d'EAC dans les établissements documentaires et culturels en Auvergne-Rhône-Alpes (2018).
- [Jouons avec le patrimoine écrit !](#), un livret de jeux pour les enfants conçu par Lectura Plus (2020).

a

agent littéraire • De plus en plus sollicités par les auteurs, quel que soit le stade de leur carrière, les agents littéraires représentent les créateurs dans la recherche d'éditeur, la négociation de contrat d'édition, la cession de droits étrangers ou audiovisuels de leur œuvre.

artiste-auteur • Travailleur non salarié qui crée des œuvres protégées par le Code de la propriété intellectuelle et qui est rattaché au régime social des artistes-auteurs. Dans le secteur du livre, cela concerne les écrivains, illustrateurs, traducteurs, scénaristes de bandes dessinées... Ils ont un droit de propriété sur leurs œuvres et sont susceptibles de percevoir, à ce titre, des droits d'auteur (voir « Les droits d'auteur » page 11).

à-valoir • Somme versée par l'éditeur à l'auteur telle que mentionnée dans le contrat d'édition, avant le début de l'exploitation du livre. Elle reste acquise quelle que soit la fortune de l'ouvrage, et sera déduite des droits d'auteur dus par l'éditeur.

b

bibliodiversité • En écho à la biodiversité et dans le contexte d'une forte concentration éditoriale et d'une uniformisation de la production, cette notion fait référence à une nécessaire diversité de la création éditoriale mise à la disposition des lecteurs (voir « La bibliodiversité » page 23).

c

chemin de fer • Dans l'édition ou le journalisme, document de travail représentant l'ensemble d'un ouvrage de façon simplifiée afin de déterminer l'emplacement des illustrations, le rythme de la narration et la forme graphique.

collection éditoriale • Publication d'un ensemble de livres par une maison d'édition, regroupés autour de caractéristiques communes (genre, style, public cible...), en général identifiable par une identité visuelle propre.

comité de lecture • Regroupe des professionnels de l'édition, mais aussi des lecteurs, souvent bénévoles, rattachés à une maison d'édition et qui effectuent une première sélection des manuscrits avant qu'ils soient examinés par l'éditeur.

contrat d'édition • Selon l'article L. 132-1 du Code de la propriété intellectuelle : « Le contrat d'édition est le contrat par lequel l'auteur d'une œuvre de l'esprit ou ses ayants droit cèdent à des conditions déterminées à une personne appelée éditeur le droit de fabriquer ou de faire fabriquer en nombre des exemplaires de l'œuvre ou de la réaliser ou faire réaliser sous une forme numérique, à charge pour elle d'en assurer la publication et la diffusion. »

CTEAC (Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle) Dispositif visant à renforcer l'accès à l'EAC pour les habitants d'un territoire. Cette convention pluriannuelle, signée entre

l'État (ministères de la Culture et de l'Éducation nationale) et les collectivités territoriales, facilite la coordination des actions culturelles des différents partenaires engagés dans le développement de cette politique. Les contrats d'EAC peuvent prendre d'autres dénominations selon les régions ou partenaires, comme les PLEAC, CLEA, ou encore les PCT (Projets culturels de territoire).

CTL (Contrat territoire lecture)

Dispositif visant à développer la lecture publique sur un territoire. Signé entre l'État, les collectivités territoriales et d'autres partenaires (CAF, académies, universités, etc.), il coordonne et structure des actions pour encourager la pratique de la lecture auprès de publics variés et éloignés de la culture.

d

dépôt légal • Obligation légale, instaurée en 1537 par François I^{er}, pour tout éditeur ou imprimeur, de déposer des exemplaires de leurs publications auprès de la Bibliothèque nationale de France pour archivage et préservation.

droits culturels • Droits humains et fondamentaux reconnus par l'article 5 de la Déclaration de Fribourg (2007) et l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), garantissant l'accès, la participation et la contribution à la vie culturelle et aux références culturelles de son choix.

droit de retour • Usage commercial qui permet aux libraires de retourner aux éditeurs les exemplaires invendus d'un livre, sous certaines conditions,

afin de limiter les risques financiers liés au stockage ou à l'invendu. Les ouvrages pouvant bénéficier de ce droit sont : l'**office** (service d'envoi aux libraires par les diffuseurs de nouveautés ou de réimpressions), et le noté (commande supplémentaire d'ouvrages faisant partie de l'office).

e

édition poche ou livre de poche

Réimpression non systématique d'un livre dont le format d'impression a été réduit, généralement en utilisant du papier plus fin, des caractères plus petits. Le prix est modéré et le tirage relativement important.

f

fanzine • Publication amateur, souvent créée de manière artisanale, qui traite de sujets spécifiques, à propos de la musique, du cinéma, des bandes dessinées, ou de la culture geek, par exemple, pour partager des idées ou informations spécifiques. Sans objectif commercial, ils sont généralement réalisés par des passionnés, autoédités et imprimés en petites quantités.

i

imprimerie de labeur • Terme regroupant la composition et l'impression de tous les imprimés, hors presse quotidienne.

impression numérique • Technique d'impression à partir des fichiers numériques, sans besoin de plaques d'impression ou de temps de calage, principalement utilisée pour les petits tirages ou les réassorts de livres.

impression offset • Procédé majoritairement pratiqué pour l'impression des livres en France, utilisant des plaques métalliques pour transférer l'encre sur un support intermédiaire avant de l'appliquer sur le papier, idéale pour les tirages en grande quantité.

ISBN (International Standard Book Number) • Code unique à 13 chiffres attribué à chaque livre publié, permettant de l'identifier de manière standardisée par les systèmes de gestion, de distribution, de vente et de prêts à l'échelle mondiale.

littérature de genre • La littérature de genre renvoie à des genres littéraires longtemps sous-estimés par la presse et la critique académique, comme les romans sentimentaux, la science-fiction et le polar. S'appuyant sur des codes (ambiances, thèmes, styles, personnages) qui leur sont propres, le genre est aujourd'hui une littérature à part entière.

livre broché • Technique la plus répandue de reliure d'un livre dont les pages sont collées ou cousues dans une couverture souple et non reliées dans une couverture rigide, offrant une alternative économique au livre relié.

métadonnées • Données techniques d'un livre, dont l'ISBN, incluant des informations comme le titre, l'auteur, la date de publication, le genre littéraire ou le résumé, qui permettent l'identification, le recensement, la visibilité et la commercialisation de l'ouvrage.

microédition • Pratique d'édition à petite échelle, souvent artisanale, consistant à publier des ouvrages en tirages réduits.

préresse • Ensemble des étapes préparatoires à l'impression d'un livre, incluant la mise en page, la création des plaques d'impression et la correction des épreuves.

postpresse • Ensemble des étapes après l'impression d'un livre, comprenant la découpe, le pliage, la reliure, l'emballage et la distribution des livres imprimés.

réassort • Réapprovisionnement d'un ouvrage par le libraire, en commandant de nouveaux exemplaires auprès de l'éditeur ou du distributeur pour répondre à la demande.

résidence d'auteur/d'illustrateur
Généralement soutenues par des institutions culturelles ou des collectivités, les résidences permettent à un auteur de créer, d'échanger avec le public et d'animer des ateliers (écriture, illustration...) sur une période et un territoire donnés. Les résidences, par leur durée, leur implantation, leur intention et leurs objectifs, sont diverses dans leurs modalités de sélection et de contractualisation. On peut distinguer deux grandes catégories de résidence : la résidence de mission, où 100 % du temps de l'auteur est dédié à la médiation et à la transmission ; la résidence de création, où 70 % au moins de son temps est consacré à la création d'une œuvre originale et 30 % au plus à la médiation.

Cette publication est réalisée par Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture

Une association financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle propose un aperçu de l'écosystème du livre, un panorama non exhaustif des métiers ainsi que des projets d'action culturelle pouvant être menés autour de la transmission du livre et la lecture. Les conseils de l'équipe d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture peuvent vous aider à aller plus loin dans cette découverte ou à préciser votre projet.

Cette publication est associée au PREAC Littérature d'Auvergne-Rhône-Alpes

Un Pôle de ressources pour l'EAC (PREAC) a pour objectif de réunir dans une communauté d'action les différents acteurs concernés par l'éducation artistique et culturelle à l'échelle d'une région. Mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture, les PREAC régionaux sont coordonnés par l'INSEAC du CNAM. Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture est missionnée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour sa coordination.

Pour compléter cette publication et dans le cadre du PREAC Littérature, Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture propose un ensemble de fiches pratiques et de ressources destinées à alimenter la réflexion et les initiatives des porteurs de projets d'action culturelle autour du livre, de la lecture et, plus particulièrement, de la littérature.

Collection #1 : « Rencontrer le livre aujourd'hui »

Pour structurer la mise en œuvre de projets d'action culturelle avec une diversité de professionnels de la chaîne du livre : auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques, festivals. Ces fiches proposent des repères pour identifier les acteurs, construire des partenariats, envisager les modalités de collaboration et de rémunération, cadrer et budgéter un projet.

Exemples de fiches : « Animer une rencontre avec un auteur », « Collaborer avec un professionnel du livre », « Rémunérer un auteur »...

Collection #2 : « Pratiques de l'EAC »

Pour des ateliers clés-en-main. On y découvre une grande variété de formats, les conditions de leur mise en œuvre, des conseils pratiques et des retours d'expériences, les enjeux éducatifs et culturels, et les publics concernés par chaque proposition.

Exemples de fiches : « S'essayer à la sieste littéraire », « Pratiquer la lecture à voix haute », « Réaliser un fanzine »...

Collection #3 : "Matière à réflexion"

Pour mettre en perspective les pratiques autour du livre, de la lecture et de la littérature. Réalisées à partir des interventions proposées lors des Rencontres nationales ou des Résonances du PREAC Littérature, ces contributions, dans leur grande diversité de formats et de contenus, reflètent le point de vue de leurs auteurs et donnent matière à réflexion sur de nombreuses thématiques.

Exemples de fiches : « Les temps de l'écriture », « Les voix de la nature en littérature », « Découvrir le monde dès la petite-enfance à travers le livre »...

**Nous remercions très chaleureusement,
pour leur précieuse contribution à la rédaction
de ce guide pratique :** Laurence Abeille,
Marion Baudoin, Marion Bossuat, Laure Castell,
Sandrine Charreau, Maria Giulia Corlay Viggiani,
Blandine Devers, Gautier Ducatez, Muriel Dufils,
Fabienne Dupré, Marion Dupressy,
Catherine Duray, Dalie Farah, Anne Fournier,
Bruno Gallice, Delphine Giard, Elizabeth Hervy,
Olivier Jouvray, Guillemette Lambert,
Natalia Leclerc, Séverine Legrand,
Maud Leroy, Cédric Lopez, Véronique Montfort,
Julia Morineau-Éboli, Michel Mourot,
Amina Ouehbi, Julien Pastore, Nathalie Petitjean,
Benoît Reiss, Clothilde Staës, Elise Ternat.

Responsable de la publication : Laurent Bonzon /
Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture.

Conception et rédaction : Juliette Boutin et Mathilde Bouvier /
Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture.

Avec la contribution de l'ensemble de l'équipe : Émilie Bollache,
Joël Bouvier, Florine Ceglia, Alice Cornu, Laurent Degetz,
Lucie Gentile-Mazet, Lisa Leandri, Charles Leite, Charline Roguet,
Emmanuelle Royon.

Maquette et mise en page : Lisa Bataillard, Perluette & BeauFixe.

Illustrations : Marion Boucharlat

Relecture : Fabienne Colas-Dobelli

Fabrication : Imprimerie des Monts-d'Or

Date de publication : juin 2025, réédition juin 2026

À la fois guide pratique et outil pédagogique, cette publication a pour objectif d'inciter à la mise en œuvre de projets d'action culturelle autour du livre et de la lecture, en apportant des connaissances sur le fonctionnement et les enjeux de l'écosystème du livre. C'est une ressource pour appréhender les réalités des métiers, connaître leurs interactions, découvrir une diversité d'initiatives et faciliter la médiation autour du livre, de l'écriture et de la lecture, afin de mieux comprendre et de mieux transmettre. Pour que – et parce que – le livre reste fondamentalement « un objet de culture, de partage et de formation ».

